

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Pour aller au fond des choses

Le Devoir achève aujourd'hui la publication du texte du projet de loi de conscription. Suivant notre vieille habitude, nous voulons que nos lecteurs puissent se renseigner à première source et sur pièces authentiques. La semaine prochaine nous discuterons ce projet, dont M. Paul-Emile Lamarche fera d'ailleurs une analyse soignée à Maisonneuve, mercredi soir.

Pour importantes que soient les dispositions précises du projet de loi, il ne faut pas cependant qu'elles fassent oublier la question de principe qui est à la base de ce projet, et les répercussions formidables qu'aura sur la vie canadienne la levée de cent mille nouveaux soldats.

Tout le monde admet, croyons-nous, qu'aucun journal n'a encore publié, sur ce sujet de la conscription, une série d'études aussi fouillées que celles que M. Bourassa a données au Devoir dans les derniers jours de mai et la première semaine de juin. Froide, avec une modération voulue, il a envisagé la question du point de vue militaire et du point de vue économique; il a fourni des indications précises sur notre effort comparé à celui de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis; il a montré l'effroyable série de désastres auxquels nous nous exposons et que précipiterait la levée d'un nouveau contingent de cent mille hommes; il a discuté en détail, avec son habitude de franchise, les questions de race auxquelles se rattache le problème de la conscription et les divers aspects de la situation politique. On sait d'ailleurs qu'il conclut, non seulement à la défaite de la conscription, mais à la cessation de tout nouvel effort militaire.

Cette série constitue un réquisitoire puissant et documenté dont un très grand nombre de lecteurs avaient déjà réclamé la publication en brochure. Les Amis du "Devoir" ont voulu répondre à ce désir général et les articles, fortifiés d'appendices où l'on retrouvera le texte des principales déclarations de MM. Borden et Laurier, nos propres prévisions, le texte du vœu du Monument national, celui des pétitions de la Ligue patriotique, seront mis en vente dès lundi. La Ligue patriotique a bien voulu, par son secrétaire (92, rue Notre-Dame-est), se charger de l'expédition des commandes de cinquante et plus, qui seront servies au prix de cinq sous l'exemplaire, frais d'expédition en plus (1).

Nous prions qu'on répande à profusion cette brochure peu coûteuse (10 sous au détail) mais pleine de substance. Il importe que l'indignation populaire s'appuie sur des raisons et des faits, que notre protestation soit fortement raisonnée. Nous ne voulons pas d'un feu de paille; l'indignation n'est toujours qu'une chose temporaire; mais d'une action méthodique et persistante. Elle seule triomphera, non seulement de la conscription, mais du mouvement dont elle-ci n'est qu'une manifestation plus éclatante.

Nous convions nos amis à mener ces semaines-ci une vraie campagne d'éducation, à montrer au public les tenants et aboutissants du projet actuel, à le situer dans l'ensemble du mouvement impérialiste et de l'œuvre antinationale poursuivie depuis vingt ans. La brochure sur la Conscription les aidera fortement, leur fournira sous un format simple des arguments essentiels. S'ils veulent pousser plus loin leur travail, d'autres études dont ils trouveront l'énumération dans la brochure elle-même le leur permettront. Les esprits sont ouverts à la persuasion, les événements ont dessillé bien des yeux; sachons en profiter.

M. Bourassa exprime, dans l'avant-propos de sa brochure, l'espoir de voir bientôt publier les discours de MM. Perrault, Montpetit, David et Lamarche. C'est un espoir auquel tous nos lecteurs s'associeront. Ils faciliteraient au public l'intelligence d'une question de la plus haute importance et, l'heure venue, nous en recommanderons la plus large diffusion, comme nous le faisons aujourd'hui de la brochure de notre directeur. La lumière ne sera jamais trop abondante.

Omer HEROUX.

(1) On trouvera des détails précis là-dessus dans une annonce publiée à part.

LE CONGRÈS D'HYGIÈNE

VOEU OPPORTUN

Les comptes rendus des journaux sont brefs, mais ils suffisent à démontrer le sérieux de la séance tenue par la section d'hygiène du congrès médical jeudi matin, à McGill.

On s'est occupé particulièrement de la question de l'enseignement de l'hygiène à l'école. C'est le thème ancien. Faire l'éducation, tel est encore le meilleur moyen, le moins coûteux et le seul sûr d'assurer à la santé publique la place qu'elle doit tenir dans les préoccupations des gouvernements. Ignotti nulla cupido, comme dit le proverbe latin. Ceux qui ne connaissent pas les dangers des maladies contagieuses — la tuberculose et certaines autres innombrables — ceux qui ne connaissent pas les dangers du lait et de l'eau impurs, ne songeront jamais à demander des pouvoirs publics des sanctions contre les laitiers malhonnêtes, ils ne penseront pas, non plus, à assurer à leurs petits enfants une boisson potable et ils ne craindront pas d'imposer aux autres la cohabitation avec des tuberculeux et de la subir eux-mêmes.

Tout le mal réside dans l'ignorance. Pourquoi éprouve-t-on tant de peine à faire disparaître les chambres noires? Uniquement à cause de l'ignorance du public, insouciance née de l'ignorance, qui ne s'arrête pas à songer au grave danger que présente pour les pommiers l'habitation d'une pièce privée des rayons vivifiants du soleil. Si le public était prévenu, en quelques années les propriétaires auraient d'eux-mêmes remodelé les chambres noires, faute de trouver preneurs pour leurs logements.

L'ignorance, elle est encore capable de méfaits plus graves. Le

docteur Dubé les énumérât naguère dans un des discours prononcés à un congrès de médecins, à Québec. Elle se trouve dans toutes les classes de la société. Comment expliquer autrement l'indifférence manifestée par nos gouvernements à l'endroit de la tuberculose. On a voté de courtoisie des millions et des millions de dollars pour les œuvres étrangères et on n'a pu encore disposer de quelques millions de dollars nécessaires pour assurer le traitement annuel de plus de cent tuberculeux. L'ignorance, elle est aussi la cause que toutes les administrations, tant fédérale que provinciales, n'accroissent à l'hygiène qu'une importance secondaire. Celle-ci ne recevra des gouvernements la considération qu'elle mérite que le jour où ils sentiront derrière eux un sentiment fort qui emporterait, comme un feu de paille, ceux qui s'opposeraient à l'adoption d'une législation voulue par le sentiment populaire. Les gouvernements, en effet, ne font que suivre les dictées de l'opinion, c'est un cliché que de l'écrire. Ils savent que s'ils y résistent leur perte est certaine — nous en verrons prochainement une nouvelle preuve.

Pour que les administrations du pays, fédérale, provinciales, municipales, accordent à la santé publique la place qu'elle doit tenir dans leur attention, la première, il est donc nécessaire de former l'opinion. De quelle façon former le plus sûrement celle-ci? Par le moyen de l'école. Il est difficile d'atteindre les adultes et même si on les atteint, de recommencer leur éducation à neuf, de les reformer. Tandis qu'à l'école, on possède la clef de l'avenir. Voilà pourquoi les hygiénistes qui ont pris part au congrès, ont exprimé le souhait que l'instruction en hygiène commençât dès les premières classes.

Cette innovation n'est peut-être pas possible tout de suite, aussi a-t-on été au plus pressé. On a mis à l'ordre du jour et on a unanimement adopté un vœu portant que l'enseignement de l'hygiène soit désormais obligatoire dans toutes les facultés universitaires, y compris

celle de théologie. Impossible pour le moment d'atteindre toutes les écoles; par l'université on atteint tous ceux qui formeront à brève échéance la classe dirigeante, dont les opinions auront le plus de poids sur les résolutions des gouvernements.

Le congrès s'adresse à bonne enseigne. Si le vœu du congrès devient loi, on peut s'attendre en peu d'années à ce que les gouvernements de la quasi-indifférence qu'ils manifestent actuellement pour les choses d'hygiène passent à la plus vive sollicitude. L'opinion publique monte à la garde.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

SIMPLE CALCUL

C'est trop fort! Les libéraux n'ont pas le droit de poser au gouvernement cette question saugrenue: M. Blondin fait-il encore partie du cabinet? Depuis le temps que la presse conservatrice donne à entendre que M. Borden ou son voisin son cabinet, c'est bien le moins qu'on commence à le croire! Or, est-ce au moment du nettoyage que M. Borden va laisser M. Blondin entrer de nouveau au ministère?

M. Doherty, nous en sommes sûrs, avait raison quand il disait que M. Blondin était au service actif et qu'il ne faisait plus partie du cabinet. De ce départ, les regrets ne sont pas universels mais il y a peut-être un homme au monde, un seul qui désire que M. Blondin reste à la politique et qu'il l'armée. Quel est cet original? dites-vous. Vous faites fausse route, ça n'est pas un original, mais un soldat illustre, un capitaine de génie, le maréchal Joffre. On se souvient des comptes rendus des journaux: le maréchal a été piloté à Montréal par le lieutenant-colonel Blondin.

Lieutenant-colonel, c'est un grade d'officier supérieur et naturel, dans un tréfil, au banquet du Ritz, où des conversations pouvaient entamer et se poursuivre, le maréchal a dû parler de haute stratégie à son interlocuteur. Dans l'armée française un officier supérieur a fait quelques années de Saint-Cyr et de l'Ecole de guerre, sans compter le long exercice du métier. Devant la belle jeunesse de M. Blondin, le maréchal s'est dit assurément que seuls ses brillants talents du tir lui avaient valu ce prompt avancement. Il a peut-être tenté au parallèle entre la bataille de la Marne et d'Anvers.

Voilà, nous le tenons, le colonel. Le maréchal a un coup d'oeil rapide, il l'a prouvé à la Marne, ses conclusions ont dû être tirées incontinent: M. le ministre, a-t-il dit, en petto, espère bien qu'on ne doit pas juger à votre ignorance de la valeur de tous les autres officiers canadiens. En tous cas, avec une pareille science de la tactique vous rendriez parfaitement inutile, sinon nuisible, le milieu d'hommes qu'on vous confierait au front. Le son, haïte donc de tout mon cœur que vous retourniez à votre fauteuil ministériel.

Mais M. Blondin en dépit des déclarations de M. Doherty, et peut-être malgré M. Borden, semble vouloir retourner au ministère. Les journaux annoncent, en effet, qu'il assisterait jeudi à un caucus. Il a même dit que le mouvement anticonscriptionniste ressemblerait à celui de 1885 qui fut un feu de paille. Evidemment M. Blondin n'est pas fort en mathématiques et ne connaît pas l'importance des facteurs. En 1885, il s'agissait, si nous nous souvenons bien, de l'affaire Riel. La province ne voulait pas que cet homme fût pendu, qui avait été pris pourtant les armes à la main. Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus de Riel mais de vous, de moi, de notre voisin, de notre frère ou de notre fils qui sont beaucoup moins liés de nous que ne le fut jamais Riel. Il s'agit de soi-même ou de ce qu'on a de soi-même cher ou monde. En attendant que le mouvement de 1885 fut un feu de paille, il n'en reste pas moins vrai que pour connaître l'intensité et les chances de durée du feu de paille d'aujourd'hui il faut multiplier celui de 85 d'abord par le cent mille individus qu'on forcera à prendre les armes et ensuite par les familles, les amis, les proches de ces cent mille qui sont au moins au nombre de trois pour chacun de ceux qui seront ainsi enrôlés. Et cela donne le joli chiffre d'au moins 400,000.

M. Blondin, le feu de paille de 1885 se trouve multiplié exactement par 400,000.

M. Blondin, voilà des calculs que vous eussiez appris à faire si d'officier vous n'aviez pas que l'uniforme.

RIEL.

L'EXCÈS DE MOBILISATION

On trouvera, en tête de notre Chronique de la grande guerre, un article de la Croix de Paris, vieux déjà de sept mois, mais qui suscite de utiles réflexions pour le temps présent.

A OTTAWA

M. SEVIGNY PATAUGE

Ottawa, 15 juin 1917.

Il serait difficile de résumer d'un mot la séance d'aujourd'hui à la Chambre. Elle a tenu à la fois de l'examen scolaire et du burlesque avec une teinte pathétique occasionnelle, et c'est M. Sévigny qui en a fait les frais, prenant, de par la force des choses, l'attitude d'un mauvais écolier qui n'a pas appris sa leçon et qui l'annonce pitoyablement devant un bureau d'examineurs peu bienveillants et tout disposés à s'amuser à ses dépens. Les choses en sont venues à ce point que l'on a pris un vote, chose exceptionnelle pour un vendredi, et secondement que l'on a ajourné la séance de bonne heure pour l'unique raison que le ministre des Contributions indirectes n'était pas en mesure de fournir les renseignements demandés.

M. Sévigny ne dirige ce ministère que depuis cinq mois environ, mais à le voir consulter le sous-ministre à la moindre question de l'opposition, on eût dit qu'il ne s'en était pas occupé cinq jours durant. On n'a pu s'empêcher de remarquer le contraste que présentait l'embarras et les embardées verbales du présent ministre avec la maîtrise discrète avec laquelle son prédécesseur, M. Patenaude, fit passer ses crédits l'année dernière. On ne saurait "raffer" plus malchanceusement que M. Sévigny l'a fait pendant la plus grande partie de la séance. À l'amusement innombrable de l'opposition et d'un certain nombre de ministères, dont quelques-uns, qui ne paraissent pas fâchés au fond de voir leur jeune collègue si bien emporté.

C'est une question en apparence fort innocente de M. Ernest Lapointe, au commencement de la séance, qui a ouvert le bal.

— Quel est le compte de votre ministère? a-t-il demandé.

— Il n'y a pas actuellement, répondit M. Sévigny.

— Mais un journal a annoncé dernièrement que M. Raoul Renault, de Québec, venait d'être nommé à ce poste.

— Non, j'ai recommandé M. Renault pour cette position, mais la commission du service civil l'a refusé.

Lapointe demande alors si le ministre approuve les idées émises par son protégé, dans son journal hebdomadaire, le Franc Parleur, au sujet de la guerre et du recrutement. M. Sévigny répond que M. Renault approuve la participation du Canada à la guerre, mais il a écrit des articles relatifs aux méthodes d'enrôlement suivies par sir William Price, articles qui n'étaient pas de nature à aider au recrutement en général dans la province de Québec. "Ce fut l'une de mes raisons pour lui donner cette position," conclut M. Sévigny, qui explique qu'il espérait faire disparaître le Franc Parleur en donnant une position à son directeur et mettre fin par là à une campagne de presse préjudiciable au recrutement.

C'est sur cette phrase du ministre que devait rouler la discussion pendant tout le reste de l'après-midi. Cela commença par le président intermédiaire du comité, M. Blain, qui voulut défendre qu'on s'occupât des opinions de M. Raoul Renault. M. Olivier réclama pour le comité le droit de connaître à quelles sortes de personnes le ministre donnait ses recommandations. M. Blain insista pour qu'on s'en tint à la question, et M. Olivier en appela à la Chambre de la décision du président intermédiaire. Celui-ci fit rapport au président permanent, M. Rhodes, revenu pour la circonstance, qui mit aux voix la décision du président du comité. L'opposition exigea le vote nominatif qui composa le cérémonial des grands jours. Et l'on s'en fut sonner la cloche et déranter dans leurs bureaux quelques ministres et M. Laurier qui arrivèrent en demandant qu'est-ce qui pouvait bien se passer d'important. Le vote donna une majorité de 20 voix au gouvernement, et la séance reprit son cours. M. Laurier et les ministres retournant en continent à leurs occupations extérieures. Mais l'incident était loin d'être vidé, car l'opposition prétendait que M. Blain n'avait pas posé la question telle qu'elle se présentait. Il s'agissait de l'admission du ministre qu'il avait voulu placer un homme pour lui faire discontinuer ses articles déloyaux.

"Je n'ai pas dit cela," rétorqua M. Sévigny, ouvrant ainsi toute grande la porte à une nouvelle discussion de l'affaire. M. Macdonald lui affirma qu'il l'a dit et précise que M. Sévigny a dit que le Franc Parleur nuisait au succès du régime de son ami, sir William Price, et que c'était de rendre service à la cause des Alliés que de faire taire ce journal. Là-dessus l'opposition s'indigna à tour de rôle. "C'est insupportable une prime au chantage!" s'écria avec indignation M. Knowles, de Moose Jaw, et si nous ne protestions pas il se léverait aux quatre

BLOC - NOTES

Son erreur

Un rédacteur de la Presse disait à Toronto, il y a quelques heures, d'après une dépêche aux journaux du matin, que "les visionnaires conduits par Bourassa se sont en partie trompés eux-mêmes et que, pour le reste, ils ont berné le peuple". Ce journaliste a bien choisi son temps pour parler ainsi! Est-ce la Presse qui a prédit la conscription au Canada? La Presse ou le Devoir? Qui s'est trouvé berné? Le lecteur du Devoir ou celui de la Presse? Ou cherche-t-on la vérité, de ce temps-ci? Dans le Devoir ou dans la Presse? Qui s'est grossièrement trompé, en disant qu'il n'y aurait pas de conscription au Canada? Le directeur du Devoir ou les rédacteurs de la Presse? Et qui est étonné, de qui cherche-t-on l'avis, de ce temps-ci? Le groupe nationaliste du Devoir ou les quakers de la Presse? La réponse à M. Mayrand est toute là-dessus.

Fonds électoraux

Les ministères pensent plus à la proximité des élections qu'on ne le croit généralement. La preuve, c'est qu'ils sont en train de formuler une nouvelle politique de chemins de fer. Ils ont eu une réunion à ce sujet, avant-hier. On sait que, de tout temps dans la politique canadienne, les affaires du Grand-Tronc, au temps de Cartier, du Pacifique, au temps de MacDonald, du Grand-Tronc-Pacifique, au temps de Laurier, du Nord-Canadien, à la fin de ce régime et au commencement de celui de Borden, l'ont toutes prouvé, — chaque fois qu'un parti a touché d'un peu près une question importante de chemins de fer, il y a trouvé quelques centaines de mille piastres, plus souvent un ou deux millions pour sa caisse électorale. Le caucus de mercredi soir, à Ottawa, n'a porté, paraît-il, que sur la situation de deux de nos transcontinentaux, auxquels il faudrait de nouveaux secours de l'Etat. Lisez que cette réunion, sans l'avouer ouvertement, a eu trait au trésor électoral bleu et vous ne vous trompez pas. C'est un des plus graves présages d'élections, par le temps qui court.

La mention du Devoir parmi les journaux libéraux l'opposition s'est éteinte. Mais M. Sévigny persiste. Le Devoir est devenu libéral et la preuve c'est que depuis dimanche dernier il y a paru des articles très forts "Very strong" contre lui. M. Sévigny tandis qu'on y trouve des compliments à l'adresse de sir Wilfrid Laurier, "Et l'on me dit, continue M. Sévigny, que cette attitude de M. Bourassa dans l'entrevue avec M. Laurier et M. Bourassa à Montréal. Il se reprend: c'est à Ottawa qu'aurait eu lieu l'entrevue."

L'opposition se soulève d'indignation à cette terrible accusation et M. Macdonald crie:

— Cette déclaration est absolument fautive et vous le savez. Dénégation fort peu parlementaire mais le président a fort à faire écouter tout le monde et les quatre derniers mois lui ont échappé.

M. Sévigny reste vainqueur provisoirement car à la reprise de huit heures M. Macdonald se déclara autorisé par sir Wilfrid Laurier à nier absolument qu'il ait eu dimanche dernier une entrevue à Ottawa avec M. Bourassa.

Avec tout cela, les crédits ne passaient toujours pas et la nouvelle ne fut pas longue à se répandre dans les cercles ministériels que le benjamin du ministère conduisait ses affaires d'une façon déplorable pour son propre prestige et celui du cabinet et qu'il fallait lui prêter main forte. Et sir Thomas White, M. Roche, M. Foster, M. Crothers vinrent s'aligner de façon menaçante autour du neophyte à huit heures.

A un moment donné celui-ci se montra tellement incapable de donner satisfaction, à la curiosité légitime cette fois de l'opposition, que M. Knowles fit appel directement au ministre des Finances pour qu'il répondît à la place de son collègue à une question de M. Macdonald. M. White s'excusa de n'avoir pas suivi le débat de près, causant avec ses voisins mais il remit un peu de sérieux dans le débat. Finalement M. Sévigny admit que les rapports de son ministère étaient mal préparés et M. Macdonald demanda l'ajournement pour permettre au ministre de se se débarrasser.

Il serait peu charitable de ne pas tenir compte à M. Sévigny du peu de temps qu'il a été chargé de ce ministère mais le moins qu'on puisse dire à la fin de cette lourde tâche est qu'il a manqué de tact et de mesure dans ses paroles et qu'il a donné l'impression peut-être fautive de ne pas s'intéresser au ministère qu'on lui a confié. Il aura fort à faire pour effacer cette impression de l'esprit de ceux qui l'ont vu aujourd'hui patauger d'une façon dont il fut parfois pénible d'être témoin.

Le premier ministre a annoncé que le débat sur la conscription sera repris lundi.

Ernest BILODEAU.

Eux et les autres

La Gazette de vendredi matin trouve que le bill Borden, pourvoyant à la mobilisation possible de plus de 700,000 hommes, et à la mobilisation immédiate de 100,000 jeunes Canadiens, est, — ce sont ses propres termes, — une mesure modérée. Dans la colonne voisine, où elle s'occupe de la résolution Graham qui demande, elle, la mobilisation des fortunes (conscription of wealth), la même gazette trouve que cela n'a pas de bon sens. Aussi critique-t-elle cette proposition, ou qu'elle s'imagine la voir. En d'autres termes, s'il s'agit du sang de la nation, la Gazette estime que cela n'a que peu d'importance. Mais s'il s'agit de la fortune des capitalistes, c'est une toute autre affaire, et la loi devient spoliatrice. C'est à peu près le raisonnement que se fait le Board of Trade, de Montréal, demandant d'une part la conscription des hommes et, de l'autre, allant à Ottawa protester contre le relèvement des impôts de guerre. Le sang des autres, soit, tant qu'on voudra. Mais son or à soi? Jamais! Les hommes pratiques ont parfois une curieuse logique.

G. P.

LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Le Canada, entraîné dans le courant des grandes affaires du monde, a le strict devoir de se tenir au courant de ce qui s'y passe.

C'est pour contribuer à cette connaissance nécessaire que le directeur du Devoir a publié depuis quelques semaines une série d'études sur les pays dont la vie influe le plus directement sur la nôtre. Sa dernière porte, comme l'on sait, sur l'intervention des Etats-Unis dans le conflit mondial. Elle en établit, d'après une enquête faite sur place, les motifs, l'objet et les conséquences probables — pour les Etats-Unis eux-mêmes comme pour le Canada.

À Montréal, cette brochure est actuellement en vente, en même temps qu'aux bureaux du Devoir, dans les librairies suivantes: Granger Frères, 43-ouest, rue Notre-Dame; Languevin et L'Archevêque, 31-ouest, rue Notre-Dame; Pineault, 280-est, rue Rachel; Saint-Louis, 288-est, rue Saint-Catherine; Garipey, 1123-est, rue Rachel; Dôm Frères, 251-est, rue Saint-Catherine; Beauchemin, 70, rue Saint-Jacques; J. A. Lacroix, 1913, rue Notre-Dame-ouest.

Aux Etats-Unis, s'adresser, pour les commandes de gros ou de détail, à la Librairie Saint-Michel, 91, rue Summer, Boston, Mass.

25 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port; \$2.50 la douzaine, plus les frais d'expédition.

UN LAPSPUS

Un lapsus nous a fait parler hier d'un extrait du recensement de 1911 "cité par le général Mason au congrès des manufactures". Il s'agissait d'une citation du général Mason, contenant les mêmes chiffres, extraits du recensement, et faite par un tiers au congrès des manufactures.

Les discours du général Mason, comme l'indiquait d'ailleurs le début de notre article, a été prononcé au Sénat. — O. H.

Le bill Borden

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui en 10me page de notre journal la fin du texte intégral du projet de loi Borden, établissant la conscription au Canada.

C'est une pièce à conserver en vue du débat de la semaine prochaine.

ASSEMBLÉES CONTRE LA CONSCRIPTION

Il y aura deux assemblées anticonscriptionnistes, la semaine prochaine, à Maisonneuve et à Saint-Henri sous les auspices de la "Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens".

La première aura lieu à Maisonneuve, le mercredi soir, 20 juin, à 8 heures précises. Endroit de la réunion: salle Baril, entre les rues Joliette et Stadacona. Orateur, M. PAUL-EMILE LAMARCHE. Admission, 25 sous. Les tramways des rues Ontario et Sainte-Catherine conduisent tout près. Arrêt à la rue Joliette.

La seconde aura lieu à Saint-Henri, le jeudi soir, 21 juin, à 8 heures, dans la salle Cartier, No 2209-ouest, rue Notre-Dame (en arrière de l'église Saint-Zotique). Orateur, M. ATHANASE DAVID, député de Terrebonne à la Législature. Admission, 25 sous.

Les recettes de ces deux soirées iront au fonds de propagande de la ligue.

OTTAWA

C'est vers la capitale que tout le pays a les yeux tournés. A quoi ne pas s'attendre, de la part de nos gouvernements, qui veulent mener le pays à la ruine, pour peu que nous leur en laissions la liberté? Le NATIONALISTE, — il paraît vers les huit heures du soir, le samedi, — publie désormais chaque semaine une très importante chronique du samedi, à Ottawa, ainsi que la dernière information politique. Il donne en outre des nouvelles d'Europe, des Etats-Unis, du Canada, toutes les dépêches du samedi après-midi, le résultat des réunions sportives de ce jour-là, — crose, balle au camp et le reste. Il commence à publier ce soir un nouveau feuilleton, PAR LE FER ET PAR LE FEU, d'Henryk Sienkiewicz, l'auteur de QUO VADIS. C'est un récit vivant d'aventures et de scènes de guerres polonaises. Cinq sous partout, le samedi soir.

Notre Page Littéraire

LE NIAGARA

L'onde majestueuse avec lenteur s'écoule:
Puis, sortant tout à coup de ce calme trompeur,
Furieux, et frappant les échos de stupeur,
Dans l'abîme sans fond le fleuve immense croule.

C'est la chute! son bruit de tonnerre fait peur
Même aux oiseaux errants, qui s'éloignent en foule
Du gouffre formidable où l'arc-en-ciel déroule
Son écharpe de feu sur un lit de vapeur.

Tout tremble; en un instant cette énorme avalanche
D'eau verte se transforme en monts d'écume blanche,
Farouches, éperdus, bondissant, mugissant...

Et pourtant, ô mon Dieu, ce flot que tu déchaines,
Qui brise les rochers, pulvérise les chênes,
Respecte le feu qu'il emporte en passant!

Louis FRECHETTE.

La première étape de Ernest Psichari

PAR Mgr A. LE ROY.

Ex Africa semper aliquid novi.
Ernest Psichari, le 27 septembre 1883, de fortes études aux lycées Henri IV et Condorcet; à dix-neuf ans, il passait une brillante licence de philosophie. C'était l'époque où, parmi les maîtres de notre "jeunesse studieuse", plus d'un s'employait à ruiner tout dogmatisme. Lui-même, fils de Jean Psichari et petit-fils par sa mère d'Ernest Renan, ne paraît avoir connu le Christianisme, ainsi que la mythologie grecque et romaine, que dans la mesure nécessaire pour comprendre à peu près les auteurs classiques. — Pascal, par exemple, dans ses *Pensées*, et Bossuet, dans ses *Sermons*, que son père, directeur à l'Ecole des Hautes-Études, aimait à lui donner comme modèles, en suivant sa formation littéraire.

Aussi, grande fut la surprise, parmi ses maîtres et ses camarades quand, son année de service militaire terminée, on apprit qu'il abandonnait la Sorbonne pour l'artillerie coloniale. En 1906, il partait avec le commandant Lénfant pour l'Afrique Equatoriale, arrivait Brazzaville, remontait la Sangha, atteignait le pays baya et passait, sur le Logone, dans le bassin du Tchad; dix-huit mois de campagne au cours desquels ce jeune "intellectuel" après avoir publié quelques vers subtils et décadents et, plus tard, annoté Bergson et Spinoza, avait été subitement mis en contact avec la plus grossière barbarie.

Quelles impressions Ernest Psichari allait-il rapporter de cette étrange et curieuse expérience?

Il nous le livre dans ces *Terres de Soleil et de Sommeil*; ce sont, à proprement parler, celles d'un païen.

Artiste, certes, lettré, penseur, épris de savoir, sérieux et admirablement sincère, cet élève de nos grands maîtres, perdu au centre de l'Afrique, est immédiatement conquis par le charme captivant d'un monde nouveau, qui est le monde primitif. Ah! qu'ils sont loin, sur ces bords ensoleillés du Logone, les boulevards de Paris, et les cours de la Sorbonne, et les extravagantes discussions, et les développements humanitaires, et les réveries pacifistes, et les polémiques stériles, et les tyrannies politiques, et les misères variées de notre "Civilisation"!

Venez ici, semble-t-il dire à ses amis et à ses maîtres. "Cette terre insigne nous rend meilleurs; elle nous exalte et nous élève au-dessus de nous-mêmes, dans une tension d'âme où le rêve et l'action se pénètrent."

On y jouit de tout ce qu'on voit, de tout ce qu'on sent, même de tout ce qu'on souffre. Ici, la terre n'est que de l'homme, des horizons illimités, du ciel immense, du soleil superbe, de la nuit, de la forêt, du fleuve, du voyage en pirogue, de la caravane, du repos au village, de la sieste, de la fièvre même... Tout fournit à cet artiste un sujet d'acquiescement lumineux, rapides, saisissantes et supérieurement traitées. Pas de géographie, pas d'histoire, pas d'éthnologie, pas de récits de chasse ou de conquête, pas de these coloniale ou anticoloniale, seulement un court et excellent aperçu relatif aux antiques migrations des Foulbés; des impressions variées, contradictoires même — ou tout n'est pas également recommandable — et admirablement rendues.

Mais plus que ces images, beaucoup plus, ce qui intéresse véritablement, c'est l'esprit supérieur, c'est l'homme et c'est lui-même. "L'homme dans la vie primitive, sans aucune des altérations qu'il apporte partout ailleurs notre civilisation envahissante", avec la joie de se sentir, parmi ces barbares, un dominateur, et d'y oublier "tout ce que la légende humaine a accumulé en nous de mensonges et de vanités". Et ainsi, "par derrière nos mythes occidentaux, nous retrouvons notre énergie qui tend à l'équilibre de notre corps et à la santé parfaite. Au lieu que la nature soit une cause de trouble et un prétexte à méditation métaphysique, tout notre but est maintenant, comme il fut sans doute celui des premiers sauvages, de nous accorder avec les choses naturelles, non en les utilisant, mais en y rentrant comme dans notre milieu naturel et familier."

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre Marchait et respirait dans un peu-ple de dieux?

Pierres bénies d'Afrique! Poussez bienfaisante d'Afrique! Décidément, l'Afrique a mis son empreinte sur cette âme amoureuse de grandeur, de perfectionnement et d'action. Avant de la quitter, il la remercie avec effusion de l'avoir rendu meilleur. "Maintenant, ma vie est toute brillante et tissée de fils éclatants. Loin des miens, je suis entré en moi et retrouver cette résonnance lointaine, qui retentit depuis des siècles, à travers les consciences de mes ancêtres, jusqu'à étouffer toutes les chansons du monde, tous les murmures humains. Cette voix-là me recommande le courage et m'annonce les prochains victoires."

Et il rentre à Paris; il retrouve sa famille, son foyer, ses livres; il ira en Bretagne; il reverra "le bois de pins qui monte près du village harmonieux, le sentier où, tout

petit, il suivait des yeux le vieux Renan, lourd de pensées et de génie." Mais jamais plus son esprit ni son cœur ne se détacheront de l'Afrique, de "la vieille terre du sommeil qui repose là-bas, sous le soleil."

Telle fut la première étape d'Ernest Psichari, si intimement liée aux deux autres que, pour la comprendre et le comprendre, il faut nécessairement l'y suivre.

Au moins crédule enfant de ce siècle sans foi le contact des "Barbares" ne donna pas les certitudes religieuses que, du reste, il ne leur demandait pas. Mais il le débarrassa pour toujours des dangereuses niaiseries dont l'extrême Civilisation avait chargé son âme. Et c'était là un appréciable bienfait.

Au début de 1910, devenu sous-lieutenant, il repart pour la Mauritanie, qui lui inspire l'*Appel des Armes*. Ce livre "commencé dans l'ardeur de la vingt-sixième année et achevé sous la tente saharienne, pendant les heures d'un magnifique exil", nous montre l'auteur au service de la France, poursuivant une route qui devait le conduire vers de plus pures grandeurs, il le sent, mais encore, sans défense contre le mal, sans protection contre les sophismes et les papiers du monde, et ne pouvant se résoudre à borner la vie aux formes qui passent, "à ce que la Vérité et la Pureté se soient que des mots sans nul soutien."

C'est un nouveau progrès.

La troisième et dernière étape est marquée par le *Loge du Centurion*. — voyage douloureux et magnifique qui de l'honneur national et du sentiment de la grandeur militaire conduit Ernest Psichari aux frontières du Christianisme. Lui, "qui dans son pays n'a jamais entendu parler d'un monde sans Dieu", il retrouve ici Dieu partout. Il est en Mauritanie encore, et, remis en contact avec l'islam, il va jusqu'à déclarer cette foi que "rien la Chrétienté n'est en quelque manière renier la France."

Et avec tout cela, ajoute-t-il dans une mélancolie touchante, "je n'ai pas la foi."

Il n'a pas la foi, mais il va, de jour en jour, entrer plus avant dans les conditions requises pour la recevoir: la bonne volonté, l'humilité, la prière...

Dieu ne résiste pas à ces dispositions. Rentré Psichari à la fin de 1912, Ernest Psichari s'éclaire, il s'aperçoit bientôt que l'Eglise catholique a répondu à toutes les objections qui lui sont opposées et dont le pluriel reposent sur d'étranges malentendus, il voit fondre une à une les difficultés que le retour en France, enfin, il fait le pas décisif en février 1913; et, débordant de joie de se trouver, après l'avoir tant cherché, en possession de la Vérité, il s'écrie: "Il me semble que j'ai maintenant une autre âme!"

Qu'ajouter à ces lignes?

La guerre éclate, — réponse de sanglante ironie à nos appels humanitaires et pacifistes!

Et le 22 août 1914, après douze heures d'un terrible combat, le lieutenant Psichari tombait sur sa poitrine, à Saint-Vincent-Rossignol (Belgique), frappé d'une balle à la tempe. Ceux qui le relevèrent après sa mort remarquèrent le calme souriant de son visage; un chapelain était enroulé autour de ses mains, suprême témoignage de sa foi et de ses espérances.

Et c'est pourquoi son père, s'inclinant avec respect devant cette mémoire qui ne lui appartient déjà plus, n'est-elle pas à la Patrie française et à l'Eglise catholique? — à vouloir que la nouvelle édition du livre qui marque la première étape de l'ascension de ce héros et de ce martyr, fut présentée par un missionnaire, Africain, lui aussi, par vingt années de sa vie.

est profondément touchant! J'y ai répondu bien simplement, mais avec un sentiment d'émotion et d'admiration croissantes à mesure que je voyais cette riche nature s'élever des soubres profondeurs du paganisme moderne aux clartés du Christianisme intégral.

Aujourd'hui, le noble centurion a terminé son voyage. Par la mort, dont il sait enfin la signification, il est entré dans la vie. Et montrant les traces de son itinéraire à ceux qui veulent le suivre, voici qu'il les appelle à son tour à la Lumière et à la Paix. C'est le ministère de conquête auquel il avait aspiré...

A. LE ROY.
Evêque titulaire d'Alinda
Supérieur général
des Missionnaires du Saint-Esprit.

Préface du *Soleil et du Sommeil*.

(I) Litt. (II n'est) pas de Dieu excepté Dieu! Et Mohammed (est) l'envoyé de Dieu!

'LE SACRIFICE'

PAR HENRI MASSIS

La où la guerre a retenti le plus profondément, c'est sur la vie intérieure, qui donnant une intensité qu'elle n'avait peut-être jamais atteinte. Vérité tout de suite entrevue, témoignage du premier sang versé, espoir des premiers martyrs, certitude du sacrifice. Ecoutez la voix inoubliable de ce jeune soldat: "Jamais, malgré tant de choses affreuses et décourageantes, je n'ai perdu de vue l'élément spirituel qui domine tous les autres dans cette guerre, qui rend belles et bonnes les pires souffrances et permet toutes les espérances." — regardons la avec fidélité. Ne la lais-

sons pas masquer par des réalités plus contingentes et, pour cela même, plus secondes. Que rien ne vienne corrompre la source...

Et d'abord une humanité plus humaine est née de toutes les puissances ont été tendues jusqu'à l'extrême. C'est le bénéfice sublime de telles tragédies que d'obliger chaque homme à est acle excoeur sous la mort, la conscience des vies et qui consiste à remettre tout en cause pour découvrir l'essentiel. Le moindre acteur d'un pareil drame y est inéluctablement entraîné. Et jamais la réflexion ne peut aller aussi loin, jamais le regard n'embrasse tant de réalités que si grandes, dans ce silence sous la mort, la conscience n'étudie point ce qui ne lui est plus masqué par aucune illusion. La question est tout ensemble posée et résolue. Mille sacrifices authentiques attestent la réponse, et c'est le langage d'une création supérieure qu'on entend monter sur les champs de la guerre.

Nous y voyons des hommes contraindre au pce rude ascétisme, s'acquiescer dans le sacrifice, dans la déité, dans l'obéissance; les plus belles vertus humaines, le courage, le dévouement, la bonté, l'abnégation, se lever comme une blanche moisson de ses sillons de bonté et de sang. Devant tant de grandeurs, nous ne pouvons plus croire que la guerre ne soit rien que cette chose horrible qui glace notre cœur, révolte notre instinct.

Et puisque l'instinct s'est bien sûr vaincu soi-même, et puisque le cœur y devient si valeureux, nous présentons le redoutable mystère qu'elle cache et qui nous mène à des réalités d'une autre nature. "Devant tant de morts si libres et si belles, disait Augustin Cochon, on se sent plus exalté qu'abaissé. Quand on voit des âmes faire un choix si allégre et quitter sans hâner tout ce que l'on appelle le bonheur, on est obligé d'avouer que la réalité est plus que la métaphysique et la bannière; et cette vie disparaît et s'efface devant la force de tels témoignages."

Une transfiguration humaine, une violence faite à la vie par amour de la vie, une victoire contre toutes les puissances de mort qui tendent à corrompre et à paralyser l'être, et cela payé de la douleur et de l'effacement de la vie même, voilà le sens profond de la guerre.

Et c'est par l'intérieur de l'homme que la France, lavée dans son sang, s'est refaite. On pouvait croire qu'il n'y avait plus de peuple; la guerre nous a refait un peuple. Elle nous a remis dans le plein sens de notre race, elle a rétabli les rapports vrais, les correspondances intimes qu'avaient faussés des idées irréelles. Ici on ne songe plus à se dénaturer; dans cette commune misère, dans cette pareille détresse, l'on voit le fond des âmes. Faconnés par une même vie de souffrance et de dénuement, nous avons senti quelles harmonies essentielles jouaient sous les oppositions de surface; nous nous sommes découverts comme un seul être, nous avons appris notre ressemblance; et cela nous a payés de bien des douleurs. Mais nous voulons toujours pouvoir nous regarder comme nous nous regardons alors, de ce même regard lumineux et triste, où il y avait tant d'abandon et de confiance. Parmi tant d'horribles épreuves, nous avons connu la franchise, la communion, la bonté, l'amitié, cette incomparable amitié d'hommes, cette antique amitié militaire. Nous voulons que cette réalité durement mise à nu demeure. Nous seuls savons ce que tout cela veut dire; entre nous, ce sera comme une évidence, un secret, le signe d'une mystérieuse reconnaissance.

Chacun de nous était allé à cette guerre comme à une justification; et c'est la France qui s'est justifiée aux yeux de l'univers, pareille à la mère qui, selon l'Evangile de saint Jean, ne se souvient plus de sa souffrance, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde. C'est en effet, une certaine perfection morale, le triomphe spirituel et les droits mêmes de la conscience que la France défend; et la guerre qu'elle mène apparaît, dès l'abord, comme une "promotion de la liberté". Dans cette lutte, où les deux cités s'affrontent, où l'esprit, où est la lumière? De quel côté, la vérité, la justice, la dignité humaine et la fidélité à Dieu? De quel côté le mensonge, la violation du droit, la matière et l'érésie? Qui, dans ces combats où les douleurs humaines sont également propitiatoires, qui défend le bien et qui défend le mal, ces ennemis que la terre mettra perpétuellement aux prises? Et sans être chrétien, et sans être Français, sans qu'aucune de ces vénération ne détermine son jugement, l'homme digne de ce nom montrera: la France, terre de l'humanité et terre de l'esprit, terre du sacrifice et de la charité, celle qui, en dépit de ses erreurs, de ses blasphèmes, est l'élue, la choisie par Dieu, quand il veut que quelque chose de grand s'accomplisse ici-bas.

Tout ce qui est de l'esprit sera sauvé dans une telle lutte; c'est pourquoi, qu'on le veuille ou non, c'est le monde chrétien que la France défend. A son terme, l'hérolisme français s'achève dans la sainteté française qui se reverse en grâces innombrables sur cette terre temporellement vouée, perpétuellement offerte pour le salut des hommes. "La France est la nation qui a le plus aimé, et, à cause de cet ancien amour demeuré au fond de ses veines, elle est celle qui versera son parfum et ses larmes sur les pieds du Sauveur." (1)

(1) Louis Veuillot.

EXAMENS PUBLICS ET DISTRIBUTIONS DES PRIX

Dans une récente circulaire, que nous publions dans la présente livraison, M. le Surintendant de l'Instruction publique attire l'attention des commissaires d'écoles sur la visite des écoles et les examens publics, tel que prescrit par l'article 2709 de la loi de l'Instruction publique. Il dit: "Pour récompenser le travail des élèves et reconnaître le mérite des maîtres et des maîtresses, rien ne vaut mieux que l'examen public conduit avec tact, bonté et une connaissance suffisante du programme d'études. La distribution des prix ayant lieu ordinairement dans la semaine qui suit le 24 de juin, la fête scolaire — dans les écoles de langue française — pourrait coïncider avec la fête nationale."

Cette dernière suggestion mérite considération. Donner un cachet patriotique à la distribution des récompenses offertes chaque année aux élèves à la fin de l'année scolaire, ne serait-ce pas ajouter une valeur nouvelle à cette fête de l'enfance, qui laisse des souvenirs si durables dans l'âme de chacun?

Il y a plusieurs années déjà, (1904) un journaliste de talent, devenu depuis, M. Arthur Sauvé, avait exprimé le même idéal dans un journal de Montréal. Plusieurs personnages importants adhérent publiquement au projet de M. Sauvé, entre autres, l'honorable M. Gouin, alors ministre des Travaux publics; l'honorable Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique; sir François Gangelier; M. le chanoine Emile Roy; sir A.-B. Routhier, et nombre d'autres citoyens distingués.

Sir Lomer Gouin a dit dans l'un de ses discours: "Développons chez nos enfants l'amour du sol, la passion du travail et le sentiment de la fierté nationale."

"Comment arriver à ce but?" dit M. Sauvé. Et il répondait: "Par la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses de notre province, et faisant aussi de cette fête, la fête des enfants."

La suggestion que vient de faire le Surintendant de l'Instruction publique aux commissions scolaires mérite donc que l'on s'y arrête, afin de pouvoir la mettre en pratique partout où la chose sera possible.

C. J. MAGNAN.
(L'Enseignement Primaire, juin 1917).

POUR FÊTER LE 1er JUILLET

Londres, 15. — Les dernières mesures sont presque prises au sujet de l'Office qui doit être célébré le 2 juillet à l'abbaye de Westminster, en commémoration du 50e anniversaire de la Confédération et pour l'âme des Canadiens tombés au champ d'honneur. En sus de celle du roi et de la reine, on compte sur la présence du duc de Connaught, des ministres anglais et des diplomates accrédités en Grande-Bretagne.

MINISTRE DE LA GUERRE

La Haye, via Londres, 15. — Jonkheer de Jonge, chef du cabinet au ministère de la Guerre, a été nommé ministre de la Guerre. Il est le premier civil à occuper ce poste.

Mères, assurez à vos petits une bonne constitution.

Pour cela, soyez vous-mêmes en bonne santé.

Faites-vous des forces en prenant des PILULES ROUGES.

Quelques dames qui les ont employées disent leur satisfaction.

Une femme ne devrait jamais perdre de vue les obligations qui lui incombent lorsqu'elle comprend qu'elle va devenir mère; il lui faut être persuadée de ses responsabilités.

Elle doit alors se préparer en conséquence et ne rien négliger pour être bien en état de donner à son enfant tout ce que celui-ci est en droit de recevoir d'elle.

Une femme faible, souvent malade, doit se fortifier de bonne heure; si elle veut être en mesure de remplir le sublime devoir de la maternité.

Quel est donc le meilleur moyen pour une femme de bien régulariser sa santé et de faire ample provision de bon sang, de forces suffisantes?

C'est toujours en employant les Pilules Rouges, le grand restaurateur des forces féminines.

Les deux dames dont nous publions les certificats ont employé les Pilules Rouges, sachant bien que l'état de faiblesse dans lequel elles se trouvaient ne pouvait que compromettre l'état de leur enfant.

"Avant la naissance de mon premier enfant, je devais très faiblement souffrir de toutes sortes de maux. Le matin surmonté par la bien de la peine à me tenir debout et durant toute la journée je me sentais lasse. J'avais confiance dans les Pilules Rouges; on m'en avait dit beaucoup de bien pour les femmes dans ma position; je les ai prises pendant trois mois; elles ont grandement augmenté mes forces et tout alla ensuite de la façon la plus heureuse." — Mme Emilien De-grandpre, Fisherville, Mass.

"J'avais des faiblesses de coeur qui m'obligeaient à me reposer souvent. L'appétit me manquait et je souffrais de bien mauvaise digestion, de douleurs de reins et de tête. Cet état de faiblesse m'inquiétait d'autant plus qu'une prochaine maternité était attendue. Dès que j'eus employé quelques boîtes de Pilules Rouges, je me suis sentie mieux. J'ai continué quelque temps

à me traiter avec ce remède. J'accrois des forces et je me rétablis. Malgré ma position je ne m'étais jamais mieux portée. Je n'ai jamais depuis oublié les bons effets des Pilules Rouges; j'en prends encore de temps en temps et ma santé demeure bonne." — Mme Edouard Mariel, 115 rue Resther, Montréal.

"Quelques années après mon mariage j'ai pris des Pilules Rouges pour réparer mes forces qui s'étaient affaiblies et me préparer à une prochaine maternité. Quelques boîtes m'ont tout à fait remise. Je n'avais plus ensuite de ces abattements, de ces besoins de dormir; je me sentais très bien pour ma condition; je travaillais comme si rien n'était allé. C'était la première fois que je me servais des Pilules Rouges et j'en suis si satisfaite que chaque fois ensuite que mes forces semblaient diminuer, que ma santé chancelait, j'avais recours aux Pilules Rouges. Que de fois elles ont dissipé la lassitude, des faiblesses d'estomac, des maux de tête, de dos qui m'incommodaient. C'est le meilleur remède que je connaisse." — Mme A. Laplante, 31 Bridge, Nashua, N.H.

CONSULTATIONS GRATUITES — Nous invitons les femmes qui souffrent à venir consulter notre médecin, le Dr E. Simard ou à lui écrire. Elles seront l'objet d'une attention toute spéciale et les conseils qu'elles recevront leur seront des plus utiles. Les consultations du Dr Simard se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal, durant la saison d'été.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, 82,50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274 rue St-Denis, Montréal.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, prop.

Assortiment complet de Bandages Herniaires, Appareils Orthopédiques, Membres Artificiels de toutes sortes, Supports, Bandes Abdominales, Bas élastiques.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES.

36-38 RUE CRAIG EST, Montréal.

Elle Facilite la Cuisine



Elle Facilite la Cuisine

Employez la Farine "Regal" et vous réussirez vos pâtisseries sans trouble, parce qu'elle est toujours de qualité uniforme, riche et nutritive.

Vous serez surprise de constater combien il est facile de réussir les pâtisseries avec la

Farine Regal

Du moment où vous commencez à travailler cette farine incomparable, fine et onctueuse, vous avez conscience de la réussite de vos pâtisseries.

Livre de Recettes Gratis

Notre nouveau Livre de Recettes pratiques de Cuisine et d'Economie Domestique vous y aidera. Il contient dans ses 128 pages des centaines de recettes éprouvées qui, avec la Farine "Regal", vous permettront d'obtenir une pâtisserie légère, riche et croustillante. Ce livre est gratuit. Envoyez-nous simplement cinq centins pour couvrir les frais d'envoi par la maille.

La Farine "Regal" se vend en SACS de 7 lbs; 14 lbs; 24½ lbs; 49 lbs; 98 lbs; en BARILS de 98 lbs; 196 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited
1110, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

Envoyez-nous ce coupon aujourd'hui même.

St. Lawrence Flour Mills Co., Limited
1110, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Veuillez m'envoyer une copie française de votre Livre de Recettes Pratiques de Cuisine et d'Economie Domestique.

Veuillez trouver ci-inclus cinq centins pour frais de poste.

Nom.....

Adresse.....

CHRONIQUE DE LA GRANDE GUERRE

LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES D'UN "EXCES DE MOBILISATION"

Le mot n'est pas de nous. Il est de quelqu'un qui a le droit de le prononcer, il est de M. Henry Paté, ancien rapporteur de la loi de trois ans, peu suspect, à ce titre, et rapporteur général de la Commission de l'armée à la Chambre. "Le pays, écrit-il dans le *Petit Journal* du 27 novembre, souffre d'un véritable embouteillage; l'excès de ses importations alourdit chaque jour ses charges, son agriculture est en péril, partout la main-d'œuvre fait défaut pour accroître et développer les formes de son activité les plus essentielles. Toutes ces difficultés n'ont pas d'autre cause, en dernière instance, qu'un excès de mobilisation."

Le tableau est exact et le mot est juste. On a trop mobilisé. Alors que l'Angleterre n'a mobilisé qu'un homme sur dix, l'Italie qu'un sur onze et la Russie un sur vingt, la France a mobilisé un homme sur six. De là le triste état de son agriculture, de son industrie, de son commerce, de sa vie civile, de sa vie intellectuelle, de sa vie morale. De mois en mois, de semaine en semaine, je devrais dire de jour en jour, de la notre appauvrissement progressif, fatal, si quelque remède ne vient pas nous soulager à bref délai.

On sait que l'argument favori des sociologues pacifistes, tels que Norman Angell ou Jean de Bloch, pour démontrer, avant la guerre, que la guerre était impossible, ou serait très courte, consistait à dire que la mobilisation générale, tarissant les sources de l'agriculture et de l'industrie, produirait *ipso facto* une telle crise financière et alimentaire que les hostilités seraient arrêtées par la ruine universelle. Ils n'avaient songé, ni les uns ni les autres, ou plutôt, au moins provisoirement, les difficultés les plus graves. De fait, grâce aux moratoriums de toutes sortes, grâce aux taxes les plus diverses, aux primes, aux emprunts, aux importations, aux privilèges, au crédit, qui a pris une extension forcée, les Etats en guerre peuvent subsister. Il n'en reste pas moins vrai que, économiquement parlant, la guerre est une ruine et de dépréciation des travaux dans leurs profondeurs, et qu'elle commence à apparaître en trépidation toutes les mesures qui tendaient à les cacher. Cela est particulièrement exact de la France, le pays qui a le plus souffert de la guerre, celui auquel on a le plus demandé, celui qui s'est le plus efforcé, et depuis le long temps, pour la cause commune.

Les chiffres parleront d'ailleurs plus haut que tout. Dernièrement, à la Chambre, M. Cosnier attirait l'attention gouvernementale sur la situation déplorable de notre agriculture (1): "La quantité de blé, disait-il, récolté en France en 1916 s'élève à 60 millions de quintaux environ, alors qu'en 1915, la production est de 90 millions de quintaux, soit un déficit de 30 millions de quintaux rien que pour le blé qu'il nous faut importer. A l'heure actuelle, une partie de ces blés est déjà déchargée dans nos ports, mais ils gèment sur les quais, et l'on est obligé de livrer ces blés avariés aux distilleries." Ainsi donc, non seulement le manque de main-d'œuvre nous force à importer le tiers de notre consommation en blé, mais encore il nous cause la perte d'une partie même de cette importation! La situation ne peut d'ailleurs que s'aggraver, et M. Cosnier signale avec raison qu'il nous faudra, l'an prochain, "importer 40 millions de quintaux, peut-être davantage". Cela revient à dire que, du fait d'un excès de mobilisation, la France a perdu son caractère essentiel, origine de sa richesse et de sa santé économique, d'être un pays gros producteur de blé. Cela est grave, très grave même.

Ces excès d'importation consécutifs à ces excès de mobilisation se traduisent par une balance commerciale véritablement ruinée. On a publié récemment les chiffres relatifs aux dix premiers mois de 1916. Ils sont nettement inquiétants. En effet, nous avons acheté à l'étranger pour onze milliards et demi de plus que nous ne lui avons vendu. Autrement dit, il est sorti de France depuis dix mois plus du double d'argent frais que le récent emprunt n'en a mis à la disposition du gouvernement. Cela donne à réfléchir.

Aussi notre change est-il très bas sur toutes les places. Par conséquent, en dépit des envois d'or considérables et répétés que la Banque de France a faits en Angleterre, la livre sterling vaut 28 fr. 50 à Paris! C'est que l'excès de mobilisation a vidé nos usines de leurs ouvriers et que nous sommes obligés de nous servir en Angleterre. On n'a cité dernièrement le prix auquel revenait un tour à tourner les obus importés d'Angleterre. Avec la majoration de fret, les assurances, les droits de douane et de surestimation, on arrive à un total tel que, malgré la compétence de mon interlocuteur, je n'ose le répéter, crainte d'erreur.

Notre industrie ne fabrique plus, tout devient rare, c'est-à-dire cher. De plus en plus, nous devenons tributaires de l'étranger. L'autre jour, dans l'*Echo de Paris*, de Jean Herbet, signalait que, de 1915 à 1916, l'importation de certaines commodités, comme disent les Anglais, avait considérablement augmenté. Et il parlait de la pour recommander l'économie. Raisonnablement critiqueable. S'il faut, en effet, économiser, il y a un minimum de dépenses qu'il faut bien se procurer. Jusqu'à quel point nous faut-il? Nous avons vécu sur nos stocks. Or, nos stocks s'épuisent de jour en jour. Déjà certaines marchandises sont introuvables. Il faut bien, de plus en plus, s'adresser

à l'étranger. Tout acheter, ne rien produire, on sait où cela mène, à la longue. Or, la guerre sera longue, très longue. Il s'agira autant de durer que de combattre. Le moment est venu, en France, de se poser la question agricole, industrielle, d'où dépendent la vie et la durée de la nation, impose ses conditions à la guerre. Tout le monde est d'accord là-dessus. Cette guerre est une guerre industrielle. Malheur à la nation qui ne le comprendra pas! En se ruant sur les charbonnages français, les mines belges, les mines de la Ruhr, les Allemands nous ont prouvé que, eux, l'avaient compris, et que les opérations les plus essentielles militaires pouvaient et devaient être des entreprises économiques. Avons-nous profité de cette leçon? Profitons-nous de la leçon actuelle qui nous commande de tout de suite?

On parle beaucoup encore de la richesse de la France. N'exagérons rien. Avant la guerre, nous ne venions qu'après les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne. L'offensive allemande nous ayant privés de nos provinces les plus riches, celles qui, à elles seules, payaient le dixième des impôts, nous ne vendrions plus qu'au cinquième rang, après l'Autriche-Hongrie. Quel qu'il soit, notre fortune totale, évaluée de 250 à 270 milliards, n'est pas inépuisable. En 1914, notre dette s'élevait à bien près de 40 milliards. Les ravages commis par la guerre semblent déjà s'élever à une vingtaine de milliards environ. L'excès de mobilisation dont nous souffrons nous a allégés depuis deux ans de pas mal de milliards encore, sous forme d'excès à l'importation. Enfin la guerre coûte cent millions par jour. Les calculateurs les plus modestes peuvent, en parlant de ces données, trouver en peu d'instants à quel moment nous atteindrons la fin de nos ressources. L'autre jour, dans l'*Intransigeant*, M. Bailliboussat a dit que si l'on ne faisait rien, on ne pourrait pas faire.

Il ne s'agit pas là, en quelque sorte, de faire à la guerre plus vite, suivant un mot célèbre. Il s'agit, au contraire, de modifier notre notion de la guerre, en l'élargissant. Cessons de nous moquer de la tour d'ivoire allemande. L'Allemagne, les dirigeants allemands montrent une faculté d'adaptation plus vive, plus souple que les nôtres. Le mal exposé, il s'agit maintenant de le trouver. Où le chercher, sinon, d'abord, dans une meilleure utilisation des hommes mobilisés. Dernièrement, M. Charles Humbert nous a révélé que, sur le front occidental, Belges, Français et Anglais se trouvaient vis-à-vis des Allemands dans la proportion de 10 contre 7. Nous ajoutons avec lui: Que faut-il de plus?

Il faut, l'intérieur, pour le travail des dépôts, on ne devrait plus voir ce "gaspillage insensé" dont parlait l'autre jour un mobilisé qu'on n'occupe à rien. Les forces précieuses qui s'usent de la sorte sont innombrables, sans oublier ce fait que 90 fois sur 100 l'homme mobilisé cesse d'être producteur-consuméteur pour tourner, du fait de sa mobilisation, en consommateur pur. C'est un état économique qu'enrichit pas la nation, quand la mobilisation se tourne les pouces. De fait, on reconnaît généralement (et M. Joseph Denais a développé ce point dans la *Libre Parole*) que l'administration militaire réclame davantage et fournit moins que l'administration civile. Elle comporte un luxe de personnel surprenant. J'ai vu fonctionner à la campagne un dépôt de prisonniers allemands mis à la disposition des agriculteurs. Ils étaient 20, à eux 20, ils immobilisaient un homme qui pour confectionner de la papeterie. Je ne parle pas des sentinelles chargées de les surveiller. Ces errements devraient prendre fin une fois pour toutes. Et les fournitures! Et la question des ordonnances, en théorie supprimées, réelles souvent en sous-main. Le gaspillage qui sévit dans les dépôts peut fournir matière à des in-folios. Ah! le sujet n'est pas réconfortant. Donc, une meilleure utilisation des effectifs s'impose d'abord et avant tout.

Aussi bien ne manquons-nous pas d'effectifs. M. Charles Humbert le déclare dans le *Journal* avec bon sens coutumier: "Ce qu'il nous faut, ce n'est pas plus de soldats, c'est plus de main-d'œuvre." Si nous voulons durer, en effet, si nous voulons vivre sans nous ruiner, si nous ne voulons pas tomber sous la dépendance absolue, économique et financière de l'étranger, il nous faut reprendre au moins un semblant de vie industrielle et agricole.

Le pays le sent profondément. Tourné vers son gouvernement et vers les alliés, il a le droit, il a le devoir de leur dire: "N'épuisez pas jusqu'au bout la France généreuse! Elle a travaillé, peiné, versé son sang, versé son cœur pour tous. Que quelques-uns au moins l'aident à soutenir un fardeau trop lourd. Songez à la France, à ses forces diminuées, économisez ses ressources, ne gaspillez pas son avenir." R. T.

(La Croix de Paris).

La ligue de l'enseignement est-elle officielle?

Dimanche dernier, tandis que, dans la France entière, on célébrait Jeanne d'Arc, la sainte du patriotisme, devant le Collège de France, on inaugurait la statue de Berthelot. Ce n'est pas le moment de discuter si on acclamait l'antichloral à faible envergure qui a prétendu créer une "morale scientifique" se passant de Dieu, ou le grand savant qui a élargi le champ de la chimie. Nous ne retiendrons de cette cérémonie qu'une chose, c'est qu'elle était organisée par la Ligue de l'Enseignement. C'est sur son appel, sur son ordre, que le président de la République, le ministre de la Guerre, le président du Conseil municipal, le préfet de la Seine sont venus exalter l'ami de Renan et que les enfants des écoles publiques ont défilé devant sa statue.

Et cependant, il existait un Comité qui avait pris l'initiative de l'érection de cette statue; à son défaut, le Collège de France, ou Berthelot a enseigné et fait ses découvertes. L'Académie des sciences, dont il a été l'une des gloires, aurait pu se mettre à la tête de cette manifestation. Autorités officielles, autorités scientifiques se sont effacées devant la Ligue de l'Enseignement.

Ces jours derniers, on a voulu montrer le rôle que l'Ecole a joué pendant la guerre. Naturellement, on a oublié qu'il y a en France, en vertu même de la loi, des écoles libres, et on n'a glorifié que l'Ecole publique. Il semble que le soit, au fait d'un revenu au ministère de l'Instruction publique. Il s'est effacé, lui aussi, et en a laissé l'initiative à la Ligue de l'Enseignement. C'est chez elle, à son siège, qu'une institutrice de Reims, décorée, est venue raconter les épreuves qu'ont vaillamment supportées les maîtres et les maîtresses de cette ville si cruellement bombardée.

L'exposition des œuvres de guerre de l'Ecole a été organisée, toujours par la Ligue de l'Enseignement. Cela ne lui a pas coûté cher, car l'Etat a mis à sa disposition tous les instituteurs et toutes les institutrices de France, qui ont reçu l'ordre officiel de fournir à la Ligue tous les documents, tous les rapports, tous les objets nécessaires à cette exposition. Ils ont dû marcher sous ses ordres, comme si elle était le ministère de l'Instruction publique. On ne raconte la revue d'aujourd'hui, en se demandant, avec raison, pourquoi les instituteurs et institutrices sont ainsi transformés en valets à tout faire de la Ligue.

Et selon un protocole qui devient aussi obligatoire que la loi, à l'appel de la Ligue, président de la République, ministres, ambassadeurs même sont venus inaugurer cette œuvre dont l'Etat a en toute la peine et la Ligue tout l'honneur... et toute la gloire.

Chaque fois que l'on crée une Commission officielle politique ou pédagogique, concernant l'enseignement public et même privé, qu'il s'agisse d'organiser les études féminines, l'obligation post-scolaire, "les moyens de généraliser l'application du cinématographe dans les différentes branches de l'enseignement", nous y voyons apparaître deux personnages, aussi indispensables, paraît-il, aux questions d'enseignement que M. Malvy aux questions de justice. M. Dessoye, député radical de la Haute-Marne, président de la Ligue de l'Enseignement, et M. Léon Robelin, secrétaire général de la même ligue.

Le gouvernement a tellement accoutumé cette Association à considérer l'enseignement comme sa chose, qu'à la grande réunion d'Union sacrée de la Sorbonne on a chargé son président, M. Dessoye, d'y porter au nom de la jeunesse, et qu'il n'a pas craint, parlant au nom de la Ligue de l'Enseignement, d'appeler l'Ecole publique "notre école", l'Ecole de la Ligue de l'Enseignement!

En fait, il n'avait pas tort. Dans un discours qui n'a pas été suffisamment remarqué, M. Bayet, alors directeur de l'enseignement primaire, ne disait-il pas, il y a déjà longtemps, que la Ligue préparait au gouvernement sa tâche. Et lorsqu'il s'est agi de créer les "œuvres complémentaires de l'école", l'enseignement officiel post-scolaire, qui a-t-on choisi pour le promouvoir, l'inspirer, le propager? le vice-président de la Ligue, nommé, par la circonstance, inspecteur général de l'Université, le juif Edouard Petit!

En présence de tels faits, nous avons le droit et le devoir de poser au gouvernement et par-dessus sa tête, à l'opinion elle-même, la question: la Ligue de l'Enseignement est-elle une institution officielle? Si elle l'est, de quel droit? Et si elle ne l'est pas, de quel droit encore accapare-t-elle, à ce point, nos institutions scolaires officielles, entretenues, non par son budget, mais par les contributions de tous les Français, et fait-elle marcher ainsi le gouvernement lui-même?

La question vaut bien la peine d'être posée, et elle vient à son heure.

Cette association a été fondée par un franc-maçon de marque, Jean Macé, pour exterminer de l'école publique, sous prétexte de neutralité, toute idée religieuse. Depuis un demi-siècle, elle a été l'émancipation directe de la franc-maçonnerie,

comme l'a si bien démontré, dans un livre que devrait lire tout Français, le grand évêque patriote de Metz, Mgr Dupont des Loges. Tous les dirigeants de la Ligue sont en même temps des dirigeants du Grand-Orient. Il est donc important de savoir si, en conférant, en fait, sinon en droit, un caractère officiel à cette Ligue, la République confère un caractère officiel à la Maçonnerie, dont elle est l'émancipation directe, et si, en faisant de l'Ecole publique la chose de la Ligue, selon l'expression de M. Dessoye, la République entend livrer à la Maçonnerie, l'Ecole neutre et publique.

On nous parle de conciliation entre l'Ecole et l'Eglise, pour le lendemain de la guerre. M. Landet l'a appelée de ses vœux dans une conférence optimiste. Séduits par les déclarations papérales de M. Buisson, un certain nombre de catholiques voient déjà réalisée cette concorde, qui certainement serait un bien pour le pays tout entier.

Mais la réalisation de ce beau projet suppose, au préalable, la solution de la question que nous posons: car quelle conciliation peut exister entre l'Eglise et une Ecole asservie à la Maçonnerie dont la raison d'être est la destruction même de l'Eglise, et qui établit entre l'Eglise et l'Ecole un antagonisme irréductible et un duel à mort, en leur appliquant la fameuse formule: Ceci tue-là? Et la question que je pose, le demandeur aussi à tous les catholiques et à tous les bons Français, la poserai hautement; car, à supposer que la mentalité des instituteurs eux-mêmes soit changée par la guerre et qu'ils soient, après la guerre, tout à fait respectueux des croyances catholiques, ils seront impuissants à promouvoir cette œuvre de concorde si souhaitable si la Ligue de l'Enseignement continue à les considérer, eux, comme ses fonctionnaires, et l'Ecole comme sa proie.

Jean GIRAUD.
(Le Croix de Paris, 25 mai 1917).

LES CHARS D'ASSAUT

L'ACTION DES "TANKS" FRANÇAIS A L'ATTAQUE DU 5 MAI — UNE VISION D'ENFER.

Pilotés par des équipages énergiques, les chars d'assaut (tanks) ont montré, pendant les dernières opérations, quel concours efficace l'infanterie peut attendre d'eux. Le 5 mai, amenés à pied d'œuvre par les mitrailleuses, ils ont fait déjà un tour de force, ils s'engageront sur le terrain d'attaque quelques secondes avant les vagues d'infanterie.

Dès que l'escadillon lent et passif des chars, dépassant le rebord escarpé du plateau qu'elle avait franchi, fut aperçue des observateurs allemands, les obus se concentrèrent sur elle; des batteries avaient reçu la mission particulière de la contre-batterie. Les mitrailleuses prirent aussi les chars à partie. A tir bloqué, elles criblèrent leur carapace, espérant la crever à force de frapper les mêmes points, et comptant atteindre, à travers les blindages, les rouages mêmes de l'énorme machine, ainsi que les servants, le canonier, le chef. Elles n'y parvinrent point. Leurs balles inébranlables nettoyaient les peintures, les chauffages, les moteurs, les capotements, polissent l'acier des blindages, mais sans le traverser.

Les incidents de cette guerre d'un nouveau genre furent nombreux et héroïques. Touché de plein fouet par un obus, un des chars prit feu; son équipage put heureusement ouvrir le guichet de sortie, sauter à terre, rejoindre les fantassins à l'assaut. Un autre fut mis en panne par un coincement du mécanisme. Stopant devant l'ennemi, l'équipage épuisé d'abord de munitions, reprirent terre, essaya de se dépanner et, n'y arrivant point, emporta ses mitrailleuses pour éviter que l'ennemi pût s'en servir s'il s'empara du char, ce qui ne se produisit d'ailleurs point, grâce à notre avance.

Un autre char se dégagea, de l'audacieux grenadier, dans une vallée, s'avança, tenta d'atteindre les chars ennemis, le principal des chars ennemis, les équipages des chars montèrent d'ailleurs quel esprit ils apportaient au combat, en participant à telle heure ou leur mission pouvait leur paraître achevée, aux luttes des fantassins, des chasseurs à pied qui se trouvaient dans leur voisinage. Les chasseurs à pied ont fait l'admiration de tous les témoins des combats du 5 et particulièrement des équipages des chars.

Pendant le feu, la vie est terrible à l'intérieur d'un char d'assaut. La place y est restreinte, comme on peut le penser. Mitrailleurs, canoniers, pourvoyeurs, ont juste la place nécessaire à leur service et juste ce qu'il leur faut de "regards" sur l'extérieur. Le chef du char, lui, observe par les créneaux. On peut dire que son esprit, ses nerfs, ses muscles sont toute la vie du char: panache, artère, obstacle, incidents de combats, c'est lui qui doit juger de tout, décider de tout. Et cela, pendant que les éclats d'obus et les balles martèlent violemment les blindages, que la machine cahote et que s'alourdit l'atmosphère de ce réduit, de cette machinerie à la fois lourde et souple, compliquée et simple. De quels hommes les équipages des chars doivent être faits, on l'imagine aisément.

Tous sont volontaires. Infanterie, cavalerie, artillerie, toutes les armes sont représentées parmi eux. Ils ont un esprit de corps bien à eux, qu'ils doivent aux pertes courageusement subies, aux dangers, à l'efficacité certaine de leurs efforts.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

Les débuts de la révolution russe

Extrait du carnet de notes de M. Claude Anet, journaliste français, qui faisait récemment le voyage de Russie.

Me voilà dans la magnifique pa-lais de Tauride, centre de la révolution russe. Partout des soldats armés, quelques civils, quelques femmes dans la salle circulaire; par terre, des boîtes de conserve vides, des boîtes de cigarettes, des débris de la nuit passée là par deux mille hommes. Dans la superbe salle Catherine, une foule énorme de soldats autour d'une estrade où parle Kerensky, pâle, tendu.

Il recommande aux soldats une stricte discipline; et cet appel peut apparaître — mais apparaît seulement — ironique, adressé à ces hommes qui se sont révoltés contre leurs chefs, en ont tué un certain nombre et ne saluent même plus ceux qui ont passé avec eux à l'ennemi.

Je trouve Chingaref. Il est fatigué, les traits tirés. Il me dit que, pour l'instant, je ne puis téléphoner à mon journal, mais je lui fais comprendre la nécessité qu'il y aura, lorsque le téléphone sera ouvert, de me laisser téléphoner librement dans un sens rassurant. Je lui montre nos hommes depuis trois ans dans les tranchées, apprenant par des pancartes sur les tranchées allemandes que l'armée russe s'est révoltée.

— Il faut, lui dis-je, que je puisse téléphoner ce que j'ai vu de la révolution russe, ce que j'ai vu de la guerre, ce que le peuple et l'armée se sont soulevés, et que la guerre contre l'Allemagne reprenne plus ardente que jamais. Il faut que je puisse le dire, monsieur, et il faut que cela soit vrai.

— On amène Sturmer! crie-t-on. Et voilà, en effet, l'ancien président du conseil, la créature de Raspoutine. Il est entouré de soldats qui tiennent des revolvers braqués sur lui. D'autres le suivent, le contemplant au poing.

Le vieillard, toqué à la main, est enveloppé d'un grand manteau Nicolas, au col de fourrure tombant jusqu'aux pieds. Sa face est aussi blanche que sa longue barbe; ses yeux bleus pâles sont sans expression; il paraît ne pas voir, être retombé dans l'enfance. Il s'avance insensé, en titubant.

Un orage est entonné: — Baissez les revolvers! Les revolvers s'abaissent. Et on pousse dans une chambre à gauche celui qui fut premier ministre de l'Empereur et autocrate de toutes les Russes.

LE SÉMINAIRE ST-CHARLES-BORROMÉE

91 ANCIENS ÉLÈVES SE SONT EN ROLES POUR OUTRE-MER.

Sherbrooke, 16. — Le séminaire de St-Charles-Borromée vient de publier un tableau d'honneur montrant que 91 élèves qui ont terminé leurs cours d'études dans ce collège se sont enrôlés pour service d'outre-mer, dont la plupart sont des officiers ou des sous-officiers. La moitié de ceux-ci étaient étudiants à l'Université Laval, à Montréal et à Québec, ou occupaient des positions enviables dans les professions ou les affaires. Le major Sylvestre, de Montréal, tué au front, le major Bourque, de Sherbrooke, blessé trois fois, et l'abbé Edmond Chabrier, chapelain du 163ème régiment, sont sur la liste d'honneur.

AU PASSE TEMPS

Encore de beaux programmes — c'est la série qui continue — pour aujourd'hui, dimanche, et la semaine prochaine au CINÉMA PASSE-TEMPS. D'abord pour aujourd'hui et dimanche c'est Daniel Frohman qui présente l'artiste Pauline Fredes dans "Her Better Self", drame fort apprécié au point de vue de la thèse et des développements dramatiques; c'est d'après la critique une œuvre remarquable. Il y aura en plus un bon spectacle de vus comiques, etc., ainsi qu'un intéressant "Bulletin". Lundi, mardi et mercredi, film spécial. C'est une vue intitulée "La Romance Royale", le principal rôle y est tenu par Virginia Pearson; c'est une première pour les amateurs puisque cette vue est montrée pour la première fois dans cette salle.

La Cie "Gaumont" nous montrera l'Église Notre-Dame de Paris, dans ses moindres détails et terminera en nous faisant voyager en Bavière et aux îles Canaries. (r.)

COURS DE VACANCES

Durant l'été, Mlle Idola Saint-Jean donnera, au Monument national, un cours de diction française pour les enfants. Ce cours commencera mercredi, le 4 juillet, à 10 h. 30 a.m., et sera donné tous les mercredis matin.

Ce cours est fondé en vue de faciliter l'étude si importante de la diction française aux enfants qui, durant l'année scolaire, ne peuvent suivre le cours d'hiver.

Cette nouvelle création sera sans doute accueillie avec plaisir et un grand nombre d'enfants suivront ces cours qui seront récréatifs en même temps que très instructifs.

Les élèves sont priés de s'inscrire le plus tôt possible. Ils peuvent le faire en téléphonant de 10 h. a.m. à midi, chez Mlle Saint-Jean, Est 2976. (Communiqué)

AU COLLÈGE STE-MARIE

Le Collège Ste-Marie, rue Bleury se prépare à célébrer dignement la solennité de la fête du Sacre-Coeur le dimanche 24 juin prochain, qui sera aussi le dernier dimanche de l'année scolaire. A cette occasion un programme musical spécial sera exécuté, le matin, à la grand'messe et au salut du T. S. Sacrement, à 8 heures 15 du soir, sous la direction de M. Zéphirin Monté, maître de chapelle.

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Rien n'égale la complication du corps humain dont la machine délicate subit constamment des assauts propres à affaiblir et à débiliter l'homme qui ne prend pas de précautions pour sans cesse renforcer son système.

L'ESTOMAC est le premier organe essentiel qui est sujet à des dérangements douloureux propres à nous enlever toute force, à détruire toute notre énergie. Si l'estomac n'est pas en état d'accomplir convenablement sa tâche, l'homme dépérit et se nourrit mal, il est toujours de mauvaise humeur, sans cœur et sans courage.

LE REIN OU ROGNON joue un rôle non moins grave dans notre système; c'est lui qui est chargé de purifier le sang, d'éliminer tous les poisons dont le maintien dans la circulation entrave le fonctionnement de notre mécanisme, enfle nos extrémités, affaiblit nos yeux, assourdit notre ouïe, trouble notre cerveau fait naître le vertige et les évanouissements.

LE FOIE n'a pas une moindre importance et s'il est en mauvais état de fonctionnement, il participe lui aussi à l'encrassement général causant des maux insupportables, en ternissant notre teint qui passe au jaune et au livide, symptôme des poisons qui encombrant notre organisme.

LE SANG et la circulation sont la clef de voûte propre à établir l'équilibre dans le système et dans les organismes qui sont en mauvais état, en proie aux dyspepsies, aux néphrites, aux rhumatismes et à la goutte.

Seul le sang peut remettre les choses en état, si on prend soin de lui donner la richesse, l'activité, la pureté qui lui sont nécessaires.

L'estomac, le rein, le foie marchent bien aussitôt qu'on a soin du sang, qu'on le soigne bien et qu'on veille à la régularité de la circulation.

Il est évidemment essentiel d'épurer et de fluidifier le sang, de régulariser la tension artérielle, d'éliminer les poisons susceptibles de subir et d'altérer les vaisseaux dont la souplesse doit être conservée avec un soin jaloux, si l'on veut éviter l'artériosclérose dont sont menacés les surmenés, les gouteux, les rhumatisants, les dyspeptiques.

Que faut-il faire pour cela?

Bien peu de chose: consulter en personne ou par écrit le Dr Mignault, de la Compagnie Médicale Moro, qui a fait une étude approfondie des maladies des hommes, des travailleurs et des sédentaires, des forts et des faibles, et connaît le remède nécessaire à chacun d'eux. Avec ses conseils, ce remède merveilleux, qu'on appelle les Pilules Moro, accompli des miracles, relève les abandonnés, renforce les débilités, rétablit les reins, guérit les estomacs endommagés et donne à tous la gaieté, la force et la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Nos Valeurs sont Extraordinaires

mais nous insistons surtout sur

LA QUALITÉ ET LE CHOIX

des marchandises que nous offrons

Nous invitons notre distinguée clientèle à venir voir nos lots de soie, valant \$1.00 et \$2.25 pour 50c et ... \$1.20

Notre Rayon de CARPETTES

Tapis, Prélards, Portières, Rideaux, Stores, etc., etc., est des plus complet

Maison A.-H. LESAGE,

219 Est, rue Ste-Catherine

TEL. EST 5585. PRES SANGUINET

PANAMAS

Tout ce qu'il y a de plus récent

CHAPEAUX DE PAILLE

STYLE "SAILOR"

PRIX: \$2.00, \$2.50, \$3.00

Notre assortiment de chapeaux, cravates, ceintures, etc., est incomparable.

TOURANGEAU

358-EST, rue RACHEL

SAINT-LOUIS 1917 - - - OUVERT LE SOIR

AUVENTS

SUR ROULEAUX ET AUTRES

Nous avons tous les matériaux nécessaires en quantité, pas de retard. Les plus bas prix

Gie d'Auvents des Marchands

Limitée

25, RUE NOTRE-DAME EST

Téléphone Main 3729-3239

TENTES, DRAPEAUX, DECORATIONS

Eau minérale Larbaud--ST-YORRE

La meilleure eau minérale naturelle du bassin de Vichy

C. HUSSENOT

351 Ontario Est - Montréal

SEUL REPRÉSENTANT POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

SEUL REPRÉSENTANT POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

VOULEZ-VOUS



connaître d'une façon complète et impartiale tous les grands événements?

OUI!

Ne manquez pas alors de lire tous les jours

LE DEVOIR

Profitez de l'offre spéciale valable jusqu'à samedi prochain, vous donnant droit à un abonnement

de \$1
Juin à
Septembre
3 MOIS POUR

Nous allons être fixés d'ici peu sur les grandes questions nationales soulevées à Ottawa.

LE DEVOIR

possède un service de premier ordre, y compris un fil télégraphique spécial avec la capitale.

Mieux que tout autre, il peut vous renseigner, et sa lecture quotidienne vous est indispensable, pour suivre le mouvement des idées et des hommes.

Ne retardez pas: l'offre reste bonne d'ici à samedi.

\$1 POUR
3 MOIS

LE DEVOIR

à la plus forte rédaction du pays. Ses articles comme ses nouvelles font autorité.

Cette offre est valable aux Etats-Unis et partout au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue, par la poste.

VIBRANT APPEL AU SACRÉ-COEUR

(Suite de la dernière page)

toujours été le plus grand trésor des sociétés. La notre avait mis en eux ses espérances. Faudra-t-il se résigner à ce tournant mystérieux de notre vie nationale, à les voir nous quitter?

Le prédicateur fit ensuite allusion à la guerre, à la caserne surtout, école de discipline mais non école de moeurs. «La guerre, c'est le grand mal: une des plus terribles inventions de Satan dans sa suite contre Dieu. Elle n'a pas changé depuis son origine. Or, la guerre qui, jusqu'ici, s'était tenue à l'horizon, s'est soudain rapprochée de nous. De sa poigne brutale, elle nous a saisis à la gorge, et nous nous débattons sous son étreinte. Parviendrons-nous à nous dégager? L'avons-nous mérité?»

Il faut réparer et prier pour écarter les calamités prêtes à fondre sur la patrie. «Qui connaît la puissance du Sacré-Coeur? Il peut faire écrouler les projets les mieux assis. Et comment ne nous exaucerait-il pas? Quand plusieurs se réunissent ensemble pour prier ils obtiennent tout ce qu'ils demandent pourvu qu'ils reconnaissent leur propre impuissance. N'est-ce pas notre cas?»

Après le sermon, M. Arthur Saint-Pierre, du comité central de l'A. C. I. C., lut à haute voix la consécration solennelle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française au Sacré-Coeur, et la suivit de la promesse solennelle d'un «voto», en souvenir de ses bienfaits.

Puis la procession du Très Saint Sacrement s'organisa dans l'église: elle défila par l'allée du centre et les allées latérales pour revenir par le centre encore jusqu'au sanctuaire, où le Saint Sacrement s'arrêta à l'entrée, tourné vers les assistants; à ce moment solennel, les hommes et les jeunes gens se jetèrent à genoux et lancèrent des invocations au Sacré-Coeur.

Un salut très solennel termina la cérémonie.

St-Pierre-aux-iliens

PROCESSION ET ILLUMINATION

Fidèle à la promesse qu'elle a solennellement faite le 30 juin 1916, la paroisse de Saint-Pierre-aux-iliens a tenu son engagement. Hier soir, sa profession d'amour envers le Sacré-Coeur, l'est-ce à cause de l'heure angossante que nous vivons?... La manifestation a pris un caractère à la fois touchant et imposant que n'avaient pas eu ses devancières. Cette procession aux flambeaux, dans un décor que la pitié des fidèles avait su si industrieusement embellir, a profondément ému les coeurs.

Les paroissiens s'étaient préparés à la fête par un triduum, prêché par abbé Charles Rosconi, ancien curé de Sainte-Catherine de Montréal; jeudi et hier matin, nombreuses furent les communions qui le clôturèrent.

Vers 6 heures, hier soir, sur toutes les résidences de la jolie petite banlieue de Montréal, les drapeaux claquaient au vent frais. A l'église, chez les RR. SS. Sainte-Anne, à l'Académie Desrosiers, dirigée par les RR. FF. Maristes, les fenêtres, ornées de transparents aux couleurs et aux inscriptions les plus variées, donnaient un cachet tout à fait particulier à l'aspect général du village. Tout à l'heure, à la bruyante, pendant que la statue du Sacré-Coeur passait par les rues, les lumières placées derrière les transparents de violet produirent le plus joli coup d'oeil.

A 7 heures 30, la cloche de l'église appela les fidèles au salut du Très Saint Sacrement, qui fut chanté par l'abbé J. Dennis, vicaire aux Saints-Anges de Lachine. L'abbé J. P. Desrosiers, vicaire forain, curé à Saint-Pierre, l'avait précédé d'un éloquent appel en face de la statue du Sacré-Coeur, que l'on avait placée à l'entrée du sanctuaire.

Lorsque vous passerez tout à l'heure par nos rues, avait-il dit, la voix vibrante, veillez, ô Sacré-Coeur, pour répandre votre règne dans les coeurs, susciter de nouveaux apôtres. Bénissez cette paroisse; mais surtout, en ces temps troublés, préservez notre jeunesse en rétablissant la paix parmi les hommes. Faites, ô Sacré-Coeur, que, fidèles au précepte évangélique, l'aise bientôt l'aube tant désirée où nous les verrons s'aimer les uns les autres comme des frères!

Le chant, à l'orgue, direction R. F. Paul-Henri, directeur de l'Académie Desrosiers, fut exécuté par les jeunes élèves de cette institution.

A 8 heures 15, illumination splendide en face de l'église: quantité de lanternes et de flambeaux traient merveilleusement l'obscurité de boules de feu. Autour de la statue du Sacré-Coeur, qui orne l'esplanade s'étendant du presbytère au couvent, le halo d'ampoules électriques resplendissait.

Comme il commençait à bruir, une immense supplication, partie du coeur de la foule, s'en fut toucher le Sacré-Coeur: «Que la température nous soit élément!» s'était crié le pasteur et les fidèles avaient répété: «Que la température nous soit élément.» Et les acclamations au Sacré-Coeur se répécèrent longtemps dans la nuit.

La procession s'était mise en marche, défilant par la rue Saint-Pierre, les sept avenues de Saint-Pierre, les rues des Erables, Camille, du Moulin, Rolland, Windsor et Stanley. Les élèves de l'Académie, précédés des drapeaux du Sacré-Coeur, de la Saint-Jean-Baptiste et des Artistes, de la bannière de la tempérance et de nombreux fanions, étaient suivis du clergé composé de l'abbé Desrosiers, du R. P. Joseph-Emile, provincial des RR. FF. Maristes, des abbés Dennis, Rosconi et J. O. Gauthier, vicaire à Saint-Pierre; des autorités municipales: MM. L. D. Trudeau, maire, H. C. Saint-Amour, Adrien Chabot, W. E. Turgeon, Denis Charlebois, S. D. Jones, T. C. Kelly, échevins; J. E. Moulin, secrétaire du conseil; et d'une immense foule qui, de leurs flambeaux sans nombre, éclairaient la marche à giorno.

Permettez le défilé la statue du Sacré-Coeur du sanctuaire, portée par quatre jeunes gens: MM. A. Prévost, J. Prévost, L. Prévost et A. Chabot; quatre petits garçons accompagnaient avec des lanternes artistiques.

CONSCRIPTION

Le reptile a montré la tête

Hant les coeurs

Stimulez-VOUS

Le Vin Augustin

EST L'ARTICLE TOUT INDIQUE

IL NOURRIT, IL FORTIFIE, IL VIVIFIE

\$1.00 LA BOUTEILLE

(Spécial: Bouteille échantillon, 10c)

Vin riche et pur, il contient tous les éléments essentiels à la conservation de la santé. Combat l'insomnie sous toutes ses formes. Sa place est au foyer. Essayez-le, vous l'adopterez.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES, ET AUX

Pharmacies Modèles de Goyer

Seuls agents

TROIS PHARMACIES

160-est, rue Ste-Catherine, 761-est, Ave. Mc-Royal, 217, Ste-Catherine-Maisonnette
Téléphone Est 3208-1940. St-Louis 3348-2749. Lasalle 1664-1487

Plusieurs résidences, sur le parcours, ressemblaient à de vraies chapelles ardentes.

De temps en temps, interrompant le chant des cantiques, la fanfare de l'Académie, des Saints-Anges de Lachine, sous la direction du professeur J. Bonnard, exécutait des marches religieuses.

Au retour de la procession, en face de l'église, l'abbé Rosconi commenta brièvement cette parole du Notre Père: Que votre règne arrive.

Belle cérémonie chez les RR. PP. Oblats

La solennité de la fête du Sacré-Coeur a été de toute beauté hier soir à l'église Saint-Pierre, rue Visitation. Les révérends Pères Oblats qui desservent ce temple, l'un des plus importants de la ville, avaient voulu donner à la cérémonie un éclat inusité. Après la grande procession dans l'édifice d'une statue du Sacré-Coeur, le Rév. Père Gervais recita à haute voix l'humaine honorable au Coeur de Jésus et ces si touchantes formules d'appel à sa bonté et à sa commisération. Le sermon du Rév. Père Perdereau, fut une humble supplique au Sacré-Coeur pour le prier d'éloigner du peuple les horreurs de la guerre et de la famine.

Le salut du Saint-Sacrement mit fin à la cérémonie.

Le Père Gervais célébrait assisté du Père Bernache, diacre, et du Père Robert, sous-diacre.

Les officiers de la Ligue de Tempérance, des jeunes gens du Sacré-Coeur et de Notre-Dame du Sacré-Coeur escortaient le Saint-Sacrement pendant la procession.

Des fleurs de toutes sortes, fournies par les paroissiens, festonnaient le choeur et l'autel.

Mlle Marie-Louise Laurier toucha l'orgue et M. Champagne avait la direction du choeur de chant.

Cette cérémonie religieuse était célébrée en union de coeur et de pensée avec les fidèles de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre, Paris.

Avant-hier soir, à 7 heures 30, le Saint-Sacrement avait été exposé dans l'église à la garde des fidèles qui vinrent y prier toute la nuit.

LA FOIRE DE PARIS

Paris, le 18 mai. — La cérémonie officielle d'inauguration de la Foire de Paris a eu lieu, hier matin, dix heures et demie, à l'hôtel de ville, dans la grande salle des fêtes, où se pressaient une foule de commerçants et d'industriels.

M. Clémentel, ministre du Commerce, prit place sur une estrade officielle, entouré de MM. Desplas,

ministre des Travaux publics; M. Dumas, président du Conseil municipal; le préfet de police, Henri Rousselle, président du Conseil général; David-Menet, président de la Chambre de commerce; des députés, des sénateurs.

M. Mithouard, après un hommage mérité aux promoteurs et organisateurs de la Foire de Paris, a parlé de l'avenir économique du pays en donnant comme formule à notre politique économique, non pas la devise de l'internationalisme fondé sur la lutte des classes et la négation des patries, mais cette formule de salut: «Industriels et commerçants, patrons et ouvriers, producteurs et consommateurs de France, unissons-nous!»

M. Delanney et M. Laurent, puis M. Henri Rousselle, ont parlé des fruits précieux que portera l'organisation de cette Foire de Paris, qui est un acte de travail. «C'est la graine de la politique d'union qui aura fait l'alliance des deux grandes forces qui menent le monde: force matérielle de production et force morale de liberté et de justice».

Après un discours très applaudi de M. David-Menet, le ministre du Commerce, applaudissant à l'œuvre entreprise, a rappelé par des exemples l'entreprise étrangère dont les commerçants français étaient victimes avant la guerre. Il a recommandé pour l'avenir, comme l'avait dit M. Mithouard, non pas la lutte de classes, mais l'union des classes; c'est ainsi que nous serons sûrs du lendemain, dans l'industrie et dans la politique.

CONTES POPULAIRES CANADIENS

Le Journal of American Folk-Lore vient de publier un Devoir une nouvelle série de contes populaires canadiens recueillis en grande partie par M. Marius Barbeau, de la Société royale, à Ottawa; la même revue publiait l'an dernier une première série de contes du terroir recueillis dans nos campagnes canadiennes-françaises, et qui a eu beaucoup de succès.

Nous tenons l'une et l'autre séries à la disposition de nos lecteurs et du public, au prix de \$1 l'unité, plus 7 sous pour frais de port, soit \$2.14 pour l'ensemble du travail de M. Barbeau, contenu dans deux livraisons françaises du Journal of American Folk-Lore. Il faut adresser les commandes, avec remise, par la poste, à l'Administration du Devoir.

LA CONSCRIPTION

Par Henri Bourassa

L'exemplaire \$0.10 franco.

1 douzaine \$1.00 franco.

50 exemplaires \$2.50 plus frais.

Toutes les commandes pour 50 exemplaires et plus devront être adressées à M. Wilfrid Deschênes, au secrétariat de la Ligue patriotique des intérêts canadiens, No 92-est rue Notre-Dame, (ch. 12) à Montréal.

Chaque commande de 50 exemplaires adressée à M. Deschênes donnera droit à 5 exemplaires GRATUITS du discours de M. Bourassa, sur le «Devoir», SON ORIGINE, SON PASSE, SON AVENIR, et à l'exemplaire de la brochure du 5e Anniversaire du «Devoir».

Toutes les commandes pour quantités moindres devront être adressées au «Devoir», 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Mellaliquette

471-477 RUE STE-CATHERINE EST

MEUBLES D'ÉTÉ POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Nous avons consacré presque entièrement un plancher de notre grand établissement pour exposer avec avantage les marchandises d'été. Nous sommes à la veille des véritables chaleurs et nous devons répondre déjà à une demande prononcée pour meubles d'été.

Ne retardez pas d'acheter. Si vous ne pouvez prendre livraison immédiatement, placez votre commande tandis que nos assortiments sont complétés et laissez mettre en réserve les articles que vous choisissez.

PRIX: \$1.40.

PRIX: \$1.29

Chaise pliante en canotier (Illustration ci-dessus) monture en bois naturel, prix \$1.40

Grand fauteuil à bras, fini naturel, doré ou rouge, siège en jonc à tiges doubles, (voir illustration), prix \$2.79

Berceuse à bras, pour \$3.10

convenir, prix \$8.93

Grande berceuse «Jumbo», rotin, de 30 pouces, prix \$2.98

Petite berceuse «Jumbo» pour enfants, prix \$2.98

PRIX: \$2.79

PRIX: 98c

SPECIAUX EN «OLD HICKORY»

Spécial en «Old Hickory». Nous mettrons en vente lundi une quantité limitée de chaises en «Old Hickory» de valeur, avec sièges doubles, la monture est faite de bois naturel, portant encore son écorce et qui rend ces meubles si attrayants. Ces chaises sont réellement une bonne valeur à \$3.50

LITS DE CAMP AVEC MATELAS POUR \$3.95

Lits de camp, à monture de fer, avec sommiers en broche polie, patins pliants et supports à oreillers, ainsi qu'un matelas roulant en couffin fort, en vente \$3.95

75 GLACIERES A \$6.89

LA MEILLEURE VALEUR DE LA JOURNÉE. Nous avons une glacière à une porte, en bois, fini chêne doré, intérieur galvanisé, hauteur 40", largeur 24", profondeur 17", largeur 26" pouces, \$6.89

Plus de vingt modèles et finis différents, seront montrés dans notre rayon de Glaciers, lundi, à des prix pour convenir à toutes les heures, depuis \$9.50 jusqu'à \$45.00

EXTRA SPECIAL, \$19.75

Seulement six glacières, intérieur et extérieur émaillés, grandeur: 44" pouces de hauteur, 31" pouces de largeur, rien de plus sanitaire, rafraichissant et propre. Prix \$19.75

PATHEPHONES

Apportez cet été à la campagne ou au camp, un petit PATHEPHONE. Le PATHEPHONE CABINET sera plus approprié si vous passez l'été à la ville. Vous pouvez vous procurer un PATHEPHONE à \$35.00 et plus.

NOTE: Lundi nous offrons une quantité de MACHINES SPECIALES POUR LE CAMP, construites en chêne, grandeur 11 1/2 x 11 1/2, au prix remarquablement bas de \$9.98

NATTES POUR MAISONS D'ETE

Vous aurez sûrement besoin de quelques-unes de ces jolies petites nattes pour votre maison de campagne, pour mettre en face du chiffonnier, comme meuble de lit ou dans l'entrée. Nous en avons des piles qui attendent votre visite. Venez nous dire combien il vous en faut.

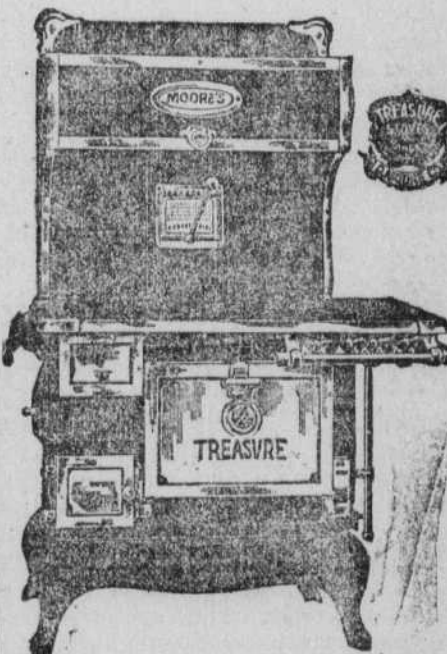
Nattes en catalogue, grandeur 24 x 36, Prix \$1.60. Nattes en catalogue, 24 x 48, prix \$1.98. Nattes en catalogue, grandeur 27 x 48, prix \$2.25. Nattes en «Crest», grandeur 36 x 72, prix \$2.50. Nattes Japonaises, 36 x 72, prix \$1.70. Nattes Japonaises, 30 x 60, prix \$1.29.

Carpettes en «Crest», grandeur 9 x 12, prix \$16.10
Grandeur 6 x 9, prix \$8.98
Carpettes Japonaises «Sanitax», grandeur 6 x 9, prix \$5.36
Grandeur 8 x 10, prix \$7.10
Grandeur 9 x 12, prix \$9.98

25,000 DISQUES

Nous avons en magasin un assortiment d'un moins 25,000 disques Pathé et Columbia. Rendez-vous compte du choix que vous trouverez dans cette énorme quantité. Ne pensez-vous pas que vous pourriez facilement satisfaire votre goût musical dans cette quantité? Disques à double face

90c A \$4.00



POELE COMBINE A GAZ ET CHARBON, POUR \$69.00

Un article d'été absolument nécessaire dans la cuisine moderne. Contenant quatre grands brûleurs à gaz et quatre ronds ordinaires, pour charbon, fourneau, combinant charbon et gaz, toujours prêt à utiliser, soit séparément, soit ensemble, ce poêle a de jolies montures nickelées, toutes les illustrations. Prix \$69.00

Ecole Polytechnique de Montréal

La première session des examens d'admission à l'Ecole Polytechnique (Génie Civil et Architecture et ingénieurs chimistes) et à l'Ecole de Préparation, (1ère et 2ème sections) commencera le 25 juin a.m.

L'Ecole de Préparation prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique. La durée des études y est de une ou deux années, suivant le degré d'avancement du candidat; les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Afin de permettre aux candidats, ayant déjà une certaine préparation, de se présenter à la 2ème session des examens d'admission, soit à l'Ecole Polytechnique (Génie civil et Architecture), soit à l'Ecole de Préparation (1ère section), des cours d'été se donnent du 1er juillet au 1er septembre. Les inscriptions pour les cours d'été doivent être prises avant le 25 juin.

Pour tous renseignements relatifs aux examens d'admission et aux cours d'été, s'adresser au Directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis.

VOICI L'ÉTÉ

Songez à orner votre maison de campagne

Carpettes japonaises, depuis 15c

Carpettes en fibre, depuis \$1.10

Carpettes en «Jute», depuis \$5.50

Rideaux blancs, la paire, depuis 69c

Cretonne spéciale, 36 pouces de large, valant 35c, pour . . . 19c

Coussins pour chaise, Spécial

Habillements de garçons et complets pour hommes

Pour garçons, dessins et couleurs variés, depuis 50c jusqu'à \$2.75

Pour hommes, confection et coupe garanties. Prix défiant toute concurrence.

Maison FILIATRAULT

46 ANS EN AFFAIRES

429-433 BOULEVARD ST-LAURENT

Ouvert le soir

Livraison sur toute l'île

COMMENT DIRE ÇA EN FRANÇAIS

Aquarium net.....	Epiette d'aquarium
Arm bands.....	Bracelets (Elastiques).
Automatic safety lift or hoist.....	Moufle à arrêt automatique.
Bathing and swimming cap.....	Bonnet de bain et de natation.
Bathing suit.....	Costume ou maillot de bain.
Body brace, shoulder brace.....	Dossière, épaulière de maintien.
Cake turner.....	Pelle à frire.
Corner mesh shopping bag.....	Pilet à provisions.
Corner brace.....	Vilebrequin d'angles.
Dinner pail.....	Porte-manger.
Drag scraper.....	Pelle à cheval.
Drive gate.....	Portail, porte cochère.
Double drive gate.....	Portail à deux vantaux.
Fish globe.....	Boule ou globe à poissons.
House furnishings.....	Articles de ménage.
Inside caliper.....	Compas d'intérieur.
Irrigator ditcher.....	Cure-drain.
Blade.....	Gouttière.
Lever wire stretcher.....	Tendeur automatique à bras.
Musie bag.....	Porte-musique.
Musie roll.....	Rouleau à musique, porte-musique
Name tag.....	roulant (pour cahiers souples).
Outside caliper.....	Porte-adresse (pour mailles).
Pencil sharpener.....	Compas d'épaisseur.
	Taille-crayon; taille-crayon automa-
	tique; tour à tailler les crayons.
Piano tuning hammer.....	Clé d'accordeur.
Razor case.....	Ecrin ou étui pour rasoir.
Sausage filler.....	Entonnoir à saucisses.
Scoop.....	Main de balance, pelle à farine,
	puissette.
Screw pitch gauge.....	Compte-pas pour tarauds.
Shoe cleaner.....	Dérottoir.
Slide caliper.....	Pied à coulisse.
Stand mirror.....	Miroir à poser.
Swimming trunk.....	Caleçon de bain.
Tackle block wire stretcher.....	Tendeur à moufle pour fil de fer.
Triplicate mirror.....	Miroir trois faces.
Tuning fork.....	Diapason à branches.
Upholsterer's needle.....	Aiguille à matelasser.
Waterproof rubber clothing.....	Vêtement imperméable en tissu caou-
	chouté.
Water wings.....	Ailes de natation.
Wire fly killer.....	Balai tue-mouches.

Alfred VERREAULT
Ottawa.

LE CULTE DU PASSÉ

Par Mgr L.-A. PAQUET.

Depuis longtemps peut-être, depuis quelque temps surtout, ce culte que nous professons porte ombrage. Et des voix s'élèvent çà et là pour le blâmer, et pour tenter de nous convaincre que nous devons y renoncer.

On nous demande d'oublier ce qui fut, pour ne songer qu'à ce qui est et à préparer ce qui sera. On s'étonne que des hommes de sens et de progrès puissent s'attarder à remuer d'une main respectueuse le sillon des siècles disparus. Et on nous déclare gravement qu'en nous attachant, comme nous le faisons, à la pensée et à la mémoire des aïeux, et en refusant de confondre dans un même sympathique regard l'émigré frais émoulu de sa terre natale et le descendant canadien de dix fortes générations de colons, nous péchons contre la vertu de charité.

C'est la doctrine du jour, celle qui prêche la fusion des races et qui brise l'union des cœurs, celle qui rêve de verser dans un même moule tous les groupes ethniques, d'assujettir toutes les lèvres au même parler, de sacrifier les traditions et les droits séculaires aux visées de l'ambition, de bâtir à coups d'ukases et sur les ruines du passé une nation homogène.

Eh bien ! non, nous n'acceptons pas cette théologie d'arrivisme; nous n'accepterons jamais cette doctrine d'abandonnement, et nous persisterons à voir dans le culte du passé non seulement une pratique honorable, et non seulement un acquiescement généreux, mais une force sociale nécessaire.

Tous les peuples conscients d'eux-mêmes ont recherché l'appui de cette force. Ils y ont reconnu le principe des plus pures et des plus réconfortantes énergies. La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé fécondé par la sueur et le sang, montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé est une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, et à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons, et qui fut le théâtre, à la fois obscur et glorieux, de tant de luttes, de tant de labeurs et de tant de souffrances.

Voilà pourquoi, dans tous les pays, l'Histoire, où le passé se reflète, tient une si large place. C'est un livre dont les pages alimentent l'esprit des littératures, et dont la substance nourrit et fortifie l'âme des peuples. Les plus nobles esprits se font un honneur d'y collaborer, et d'élever sous les yeux des générations grandissantes le bilan des richesses légendaires à leurs fils par les fondateurs de la patrie et par les artisans dévoués de la fortune nationale.

Ce culte du passé est une source d'inestimables avantages pour les individus et leurs familles, pour les paroisses et les sociétés.

L'enfant y apprend le prix du travail, la grandeur du devoir, la valeur du sacrifice. Le récit des hauts faits orne son intelligence, meuble sa mémoire, façonne sa volonté, stimule toutes ses forces d'action. Lorsque défilent sous ses regards ravis, et dans un rayonnement de gloire, les figures des grands ancêtres, quelque chose de leur foi robuste et de leur mâle ardeur passe mystérieusement

dans son âme; et si son cœur n'a pas subi les atteintes de souffles pieux et desséchants, le jeune homme veut être ce qu'ont été ses pères.

Plus large que la famille naturelle, mais non moins liée aux traditions du passé, la famille paroissiale vit, elle aussi, de ce passé et de ces traditions. Traditions chères et qui remontent, d'année en année et de foyer en foyer, jusqu'aux laborieuses origines; jusqu'à la première forêt entamée par le bûcheron, jusqu'aux premières javelles couchées par le moissonneur, jusqu'aux premiers abris construits par les pionniers, jusqu'au premier sanctuaire où pour la première fois des lèvres sacerdotales, dépositaires des divines formules, ont fait descendre sur la table rustique le Dieu de puissance et d'amour qui soutient la foi des humbles, et dont la prescience et la force sont à la base de toutes les œuvres durables. C'est l'histoire héroïque et belle de tous nos centres français, des paroisses-mères échelonnées le long de notre fleuve grandiose, et de toutes celles qui, comme des essaims, se sont répandues au loin, et ont porté jusque dans les régions les plus lointaines la vie, la vertu, l'organisation requies des influences primitives.

Comment des chefs de peuples, chargés de nos plus graves intérêts, oublieraient-ils ces faits notoires dont la signification se projette, en clartés directrices, sur toute l'existence canadienne?

Gouverner sans doute est prévoir. Mais parce que tout s'enchaîne dans ce monde, parce que l'avenir est en germe dans le présent, et que le présent lui-même résulte providentiellement des actes et des situations qui l'ont précédé, il ne serait ni sage ni juste d'organiser une nation à l'encontre des données fondamentales de son histoire. Il y a dans l'histoire d'un pays une logique, une philosophie, une loi immanente dont aucune politique, dans le sens élevé de ce terme, ne peut prudemment s'affranchir. Violent cette loi, c'est rétrograder de plusieurs siècles; je dirai plus, c'est ramener l'effort de construction sociale à ce qu'il était au sortir des invasions barbares.

L'homme d'Etat ou l'homme de loi incapable de comprendre le rôle de l'histoire dans le gouvernement des sociétés, se montre inférieur à sa tâche. Il fait preuve d'un manque de lumières, ou d'une absence de sagesse regrettable. Jugeant le présent sans le passé qui l'éclaire, il crée entre l'un et l'autre une scission funeste. Il donne des directions basées sur d'étroits calculs, et il forge des lois et des règlements contraires aux usages les plus indéracinables, aux aspirations les plus légitimes, et aux droits les plus solidement établis.

Oh ! nous savons bien que notre culte du passé gêne certaines conceptions, que notre docilité aux instincts de la race et à l'orgueil de la langue prolonge et grandit une influence que d'autres influences jaloussent, et qu'elles voudraient ou anéantir, ou paralyser, ou clauder.

Est-ce là une raison de nous renier nous-mêmes ? Devons-nous, par bonasserie, laisser tomber de nos mains les titres authentiques qui nous garantissent notre bien de famille si âprement contesté par certaines groupes de nouveau venus ? Devons-nous permettre l'ostracisme de notre langue, parce qu'elle offense des oreilles rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel ? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos œuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et

tout caractère français ? La morale, par hasard, aurait-elle évolué ? et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'expropriier un particulier, le serait-il de déposséder toute une race ?

On parle de charité, et on invoque contre nous les besoins et les exigences de cette vertu divine.

Oui, certes, nous aimons et nous voulons la charité, dans tout ce qu'elle comporte de généreux et de bienveillant, sans toutefois la dissocier de ce qui en est le pendant inséparable. Nous voulons la charité telle que Dieu lui-même la veut, et telle que l'Eglise, par l'organe de ses plus célèbres théologiens, l'entend et la prescrit.

Or, dans le système chrétien, la charité divine, la charité évangélique, ne va pas sans la justice. Priver un peuple du fruit de ses œuvres, de l'usage de sa langue, de l'exercice de ses droits, et lui interdire, au nom de la charité, toute protestation honnête et toute revendication courageuse, c'est profaner des mots augustes et ajouter l'injure et l'ironie à l'improbité.

La vertu suppose un ordre fixé par la loi morale, et qui en est la règle suprême. Et l'ordre de la charité, d'après saint Thomas d'Aquin, c'est que, dans la poursuite d'une même catégorie de biens, nous nous préférons nous-mêmes à autrui, et que cette préférence atteigne ceux qui nous sont liés par l'origine et par le sang. Ce principe régit les individus. Il s'applique également aux associations politiques et aux groupements sociaux. Nous ne faisons à aucune race qui n'est pas la nôtre un crime de se protéger, et de se favoriser elle-même tout d'abord, par des moyens licites; mais nous réclamons pour nous le bénéfice du même droit, et nous revendiquons la juste et pleine liberté de promouvoir, dans la mesure permise par l'honnêteté et la religion, nos propres intérêts.

Entendue de cette manière, la Charité garde son nom et son rang qui en font, avec la justice, l'âme vivifiante du Christianisme. Ce sont ces deux vertus que nous voyons, depuis dix-neuf siècles, au service de toutes les grandes causes qui requièrent l'union sacrée des esprits et des volontés. C'est cette charité et cette équité que l'Eglise déploie dans le gouvernement des peuples, divers par leur territoire, leurs coutumes, leur génie, et groupés pourtant sous l'empire d'une même foi et sous le sceptre d'une même spiritualité royauté.

Justice et Charité, telle est l'alliance féconde par laquelle se sont maintenues les organisations les plus nécessaires. Soyons justes et charitables comme l'Eglise. La justice nous fera reconnaître et respecter leurs droits. La charité nous dictera ces témoignages de sympathie et ces procédés de bonne entente qui sont le lien des âmes et le ciment des sociétés.

Et pourquoi, en terminant, ne pas l'ajouter ? Voilà ce que nous pratiquons dans la province de Québec, soit à l'égard de la minorité protestante, soit à l'égard de la minorité catholique de langue anglaise. Nos statuts et nos règlements sont là pour l'établir. Aussi, ne croyons-nous pas trop exiger en demandant qu'on use ailleurs, vis-à-vis de nos compatriotes de langue française, de la même mesure d'équité et de bon vouloir.

La loi positive s'honore en se conformant à la loi morale. Mais en méprisant cette base du droit, elle se condamne elle-même.

L.-A. PAQUET, Ptre.
(Revue Dominicaine.)

L'ACTION FRANÇAISE AU MANITOBA

L'ASSOCIATION D'EDUCATION ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT.

Nous lisons dans la Liberté du 6 juin :

Il devient de plus en plus manifeste que, dans le domaine bilingue, le nombre de nos instituteurs et institutrices qualifiés n'est pas suffisant; nous ne voulons pas dire par là que la plupart des professeurs de langue française soient inférieurs à leur tâche; ce serait être injuste; mais nous ne nous dissimulons pas qu'il en est de l'enseignement comme de toute autre branche de l'activité humaine: des talents incontestés y conduisent des médiocrités notoires. Il importe assez peu que, sous ce rapport, notre niveau ne soit pas inférieur à celui de telle ou telle province.

Même en admettant que la capacité de nos professeurs bilingues soit au-dessus de la moyenne, il n'en reste pas moins bien établi que la plupart de ceux qui composent ce corps ne possèdent pas les certificats d'enseignement exigés par le Département d'Instruction de la Province. Tel est le cas des instituteurs qui, après s'être contentés d'un certificat temporaire de trois ans, se voient, cette période de temps écoulée, dans la nécessité ou d'abandonner l'enseignement, ou de continuer à enseigner sous simple permis; le Département de la Province leur accordera ce permis assez facilement, mais en se réservant la faculté de le leur retirer quand bon lui semblera.

Voilà pourquoi les commissaires d'écoles doivent, chaque année, faire face à la même situation difficile: remplacer les instituteurs qui s'en vont par d'autres peu ou pas du tout qualifiés.

ETES-VOUS BILIEUX ?

EMPLOYEZ L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

Elle chasse la bile, guérit la constipation, purifie le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.

EN VENTE PARTOUT - - - EMPLOYEZ-LA

Quant aux permis d'enseignement, ils offrent à ceux qui s'en servent une situation trop aléatoire pour que nous puissions compter sur cet expédient pour combler les vides qui se font, chaque année, dans le corps de nos instituteurs bilingues. Le parti le plus sûr et le plus pratique se présente donc aux jeunes gens qui se destinent au professorat: acquérir le plus tôt possible un diplôme d'enseignement de 1ère ou de 2ème classe permanent, et pour cela, faire à l'Ecole Normale un stage de six ou dix mois. De cette façon, nous pourrions toujours compter sur un organisme parfait, peu enclin à se désagréger à la poussée d'un premier obstacle. Le renouvellement de cet appareil se faisant à plus longs termes, les effets ne pourront qu'être merveilleux.

Ces cours pédagogiques de l'Ecole Normale, bien que dirigés d'une façon imparfaite, ont pourtant le double avantage de donner à ceux de nos nôtres qui les suivent une pratique constante de l'anglais, ainsi qu'une certaine facilité à se débrouiller au milieu de parfaits étrangers. De plus, ils éloignent de l'enseignement plusieurs incapables avérés qui seraient une disgrâce pour notre race, si elles réussissaient à émerger. Après six ou dix mois d'Ecole Normale, passés dans le maniement continu de l'anglais, nos instituteurs, pour peu qu'ils en aient une connaissance préalable, sont sûrs que les inspecteurs ne les accuseront pas d'ignorer la langue de la majorité.

A cause des circonstances difficiles du milieu desquelles nous devons nous mouvoir, il est de la plus haute importance que les écoles des centres canadiens-français ne soient pas marquées d'infirmité. La bonne renommée de nos classes nous garantira une certaine liberté dans l'enseignement, de sorte que la religion et le français ne cesseront pas de s'enseigner à nos petits compatriotes.

L'Association d'Education, se rendant compte des difficultés qu'on veut nous créer, connaissant bien la nature des obstacles que nous devons tourner, ne se dissimulant pas les lacunes caractéristiques du corps enseignant bilingue, a pris sur elle d'atténuer le mal dans les limites où elle peut se mouvoir. C'est pour quoi elle voudrait voir se diriger vers cette carrière tous ceux, jeunes hommes et jeunes filles, dont l'éducation première et les aptitudes spéciales sont déjà un gage de succès dans cette voie. Comme les embarras pécuniaires sont, souventes fois, les plus propres à détourner un quelcon d'un généreux dessein, l'Association serait disposée à aider à quelques-uns des jeunes gens les plus méritants que la nécessité contraindrait à laisser l'enseignement. C'est un secours temporaire évidemment, remboursable dans les trois ans qui suivront l'établissement définitif des protégés.

L'Association d'Education, on le comprendra aisément, ne doit pas être le seul facteur et le pivot unique de cette initiative compliquée. Représentant les parents, elle ne fait alors qu'agir dans l'intérêt religieux et moral des enfants, comme c'est sa tâche. Mais il ne faut pas que les parents se désintéressent de cette œuvre, pour s'en remettre aux soins de l'Association. Celle-ci ne vit que par ceux qu'elle représente; s'ils la négligent, elle végète péniblement. Pour le moment, les parents doivent s'imposer les sacrifices voulus pour faire en sorte que tel ou tel de leurs enfants, bien doué, puisse terminer ses études primaires et se verser dans la carrière de l'enseignement; l'Association pourra leur apporter quelque appoint.

On peut dire que c'est le devoir le plus pressant qui s'impose à nos compatriotes manitobains, s'ils ne veulent pas voir se perdre les belles qualités de "l'âme héréditaire".

MUSICA

LE CANADA MUSICAL

Le "Canada Musical" du 16 juin, numéro 4, vient de paraître et il publie en première page le portrait de l'un des musiciens canadiens les mieux connus : M. Amédée Tremblay. L'auteur du "Je vous salue, Marie", a composé une messe, une opérette (l'Intransigent), des motets, des choeurs, des mélodies et des œuvres pour l'orgue ; il a aussi harmonisé un volume de chansons canadiennes.

Le "Canada Musical" contient aussi des portraits de Quatuor Flox Zaley et d'autres artistes, beaucoup de nouvelles et des articles d'un grand intérêt.

CONCERT LARRIEU

Au premier concert Larrieu en notre ville, l'on exprima un regret : c'est qu'il y eut trop peu de monde à une soirée aussi charmante. Il n'en fut pas ainsi, mercredi, à la grande salle de l'Immaculée-Conception. Plus de quinze cents auditeurs, dont plusieurs centaines durent rester debout, acclamèrent deux heures durant les compositions de M. Larrieu.

"Le meilleur du Canada"



Les Pianos Automatiques Willis

ont comme base le piano Willis en renom depuis de longues années, ce qui assure aux acheteurs toute la

Richesse de la beauté de la sonorité

qui ont valu au Willis la distinction de passer pour "le meilleur piano du Canada".

Pianos automatiques de \$500 à \$2,500

Des termes faciles peuvent être arrangés

Satisfaction et service garantis

Venez à nos nouvelles salles de ventes ce soir ou demain

WILLIS & Co.

LIMITED
Fabricants
580 rue Sainte-Catherine Ouest
MONTREAL

MADAME,

Etes-vous embarrassée pour votre dîner ?

Appelez Est 7676

Cadeau de noces en tous genres, une spécialité.

Travail artistique et soigné

CUISINE SUR ORDRE :

Viandes froides, Petits fours, Pâtisseries de choix, Confiteries, Glaces, Sorbets, etc.

Prix spéciaux pour bals, banquets, soirées

La Pâtisserie Parisienne

JOS. RONDEAU
Madrille d'or, Paris 1899

328-est, rue Ste-Catherine.



Pour une bonne vue et contre maux de tête et d'estomac, consultez

J.-A. LANGLOIS,

SPECIALISTE DE LA VUE

Opticien diplômé de la Province de Québec et de l'Etat de New-York

55 RUE SAINT-JACQUES

En face de "La Presse"

Les étages, Loggia, Vieux

Artificiels

9 a.m. à 6.30 p.m. Tel. Main 686

LE COMMISSAIRE AINEY

IRA À WINNIPEG

LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS Y TIENDRA SA PREMIERE SEANCE.

Par suite de sa nomination comme membre de la Commission canadienne chargée du contrôle des grains, le commissaire Ainey devra se rendre à Winnipeg la semaine prochaine pour assister à la première de la série de séances qu'elle doit tenir dans les principaux centres canadiens.

CONTRÔLEUR DES VIVRES

Londres, 16 — Le baron Rhondra, président du bureau local du gouvernement, à ce qu'annonce la Chambre des Communes, a été nommé contrôleur des vivres. Le baron (David A. Monass), connu sous le nom du "roi du charbon anglais" fut élevé à la pairie en 1916; il succède au vicomte Devonport, qui a donné sa démission.

POUR LES INVENTEURS

Messieurs PIGEON, PIGEON & DAVIS, solliciteurs de brevets, pié-

D'avantageux achats, faits de bonne heure, nous permettent d'offrir des valeurs exceptionnelles en fait de

FOURRURES D'ETE

Confectionnées avec des peaux de très belle qualité et choisies avec un goût parfait et d'un modèle exclusif, tout en étant offertes à des prix modiques, tel est notre superbe assortiment à la mode de FOURRURES D'ETE.

Renard croisé, blanc, bleu, taupe, gris " Battleship ", Kamchatka, etc., Loup et Lynx (naturels), taupe Kamchatka, etc., Taupe écossaise et hermine.

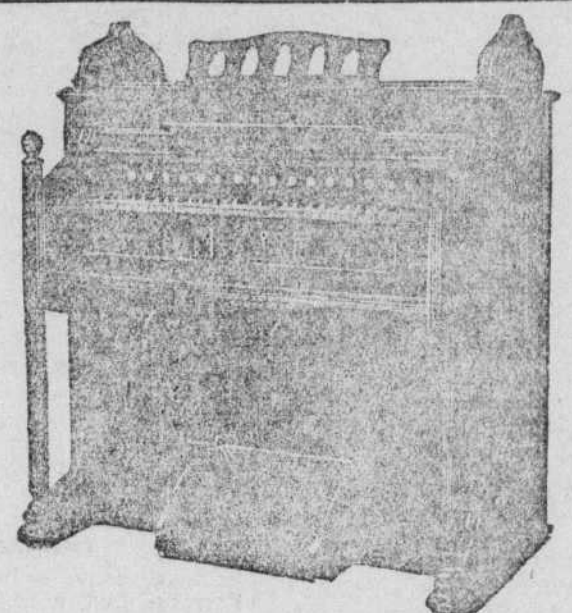
Faites votre choix maintenant, pendant que nos prix sont peu élevés.

CUMMINGS & CUMMINGS

angle des rues St-PAUL et St-SULPICE

MAIN 7545.

En arrière l'église Notre-Dame.



Orgues à anches ESTEY

Les Orgues à Anches ESTEY sont sans aucun doute les plus parfaites que l'on puisse se procurer. Elles sont munies de Clavier Transpositeur, qui les rend indispensables pour

Eglises, chapelles, couvents et communautés religieuses

Le diapason normal de ces orgues est l'International LA-435.

Nos prix ne sont pas fixés capricieusement suivant le plus ou le moins de connaissances de l'acheteur, mais sur la valeur exacte, intrinsèque de chaque instrument, d'après son propre mérite et aussi bas que possible. Avec un seul prix qui ne comporte aucune réduction ultérieure, ce prix doit être assez bas pour ne pas craindre la concurrence, en tenant compte de la qualité. Pour cette raison, une personne, nullement au courant des valeurs, peut acheter chez nous à meilleur marché qu'un marchand pourrait le faire ailleurs.

Catalogue envoyé gratis sur demande

C. W. LINDSAY, Limited,

512-ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, 394-est, Sainte-Catherine

189, rue Sparks, 201-c, rue Saint-Jean, Québec

Ottawa, Kingston, Brockville, Belleville et Cornwall

VIN DUBONNET

Le célèbre Tonique et Apéritif Français

Un vin délicieux qui combat la faiblesse et le manque d'appétit : : : : :

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, - - MONTREAL, Can.



F. DALCEGGIO

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE MONUMENTS EN MARBRE ET EN GRANIT

SPECIALITE : Lettrage sur monuments dans les cimetières : : :

726 Chemin Côte-des-Neiges.

TEL. UPTOWN 4359

"ÉCOLE FORESTIÈRE LAVAL"

Examen d'admission et concours pour l'obtention des Bourses, les 26 et 27 juin prochains, à l'Université Laval, à Québec, P. Q. Prière de communiquer avec monsieur G. C. Piché, directeur de l'Ecole, à Québec.

ces 525-526, rue Craig, Montréal, deuxième édition de "2,000 mots par l'image" de M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s. Bien des améliorations ont été faites à ce travail si utile qui fait maintenant partie des "Éditions du Devoir". On pourrait (ainsi que le Dictionnaire du Bon Langage) le distribuer avantageusement comme livre de prix. Rabais à la quantité. Se procurer cet ouvrage au Devoir, ou chez l'auteur (331 est, Sainte-Catherine), ou chez les libraires, la moyennant 25 sous, franco, 29 s.

"2,000 MOTS"

Vient de sortir de nos ateliers

LA VIE SPORTIVE

LA CASQUETTE VEUT DIGNEMENT FÊTER LE 24 JUIN AU JUBILÉ

ELLE CELEBRERA LA FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE PAR
UNE GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE, AU PATINOIR DE
LA PARTIE EST.

La Casquette qui a organisé ce printemps les championnats de lutte et de boxe de Montréal, et qui a remporté un si beau succès, ne veut pas se reposer sur ses lauriers. Comme toujours, la populaire association de la rue Mont-Royal, tient à afficher son patriotisme et elle célébrera le 24 juin la fête de la Saint-Jean-Baptiste par une grande manifestation athlétique au patinoir Jubilé. Le programme de cette séance de sport comprendra dix numéros qui sauront intéresser tous les fervents du sport. Le clou de la fête sera une marche de quinze milles qui réunira, nous n'en doutons pas, l'élite de la jeunesse. Cette marche se fera sur une piste autour du rond.

Le programme comprendra en outre, des courses de 100, 220 et

440 verges, des sauts, lancés et arêts en longueur et en hauteur, le lancement du boulet de 16 livres, et un concours de souche à la corde. Il y aura deux classes pour ce dernier concours, la classe d'équipes formées d'hommes de moins de 165 livres, et celles formées d'athlètes de 165 livres et plus. La Casquette mettra à elle seule quatre équipes dans ce concours. Il y a apparence que cette fête de la Casquette attirera au Jubilé tous les amateurs de sport. Ils seront assurés de passer quelques heures d'une façon très agréable. L'organisation va grand train et si nous en jugeons par l'enthousiasme qui anime les promoteurs, la fête sera un succès nouveau à ajouter à la longue série déjà remportée par la Casquette.

VERRA-T-ON JOS LALLY ARBITRER AU SHAMROCK?

LE PRESIDENT DE LA NATIONAL LACROSSE UNION PAIERA DE
SA PERSONNE, CET APRES-MIDI, EN ARBITRANT LE MATCH
CORNWALL-SHAMROCK.

Vu les nombreuses critiques, adressées aux arbitres de crosse depuis quelques semaines, la tâche du président de la N.L.U., est devenue un vrai problème, et il ne serait pas surprenant de voir Joe Lally lui-même sur le terrain des hostilités au Mile-End, cet après-midi, arbitrer le match entre Cornwall et Shamrock. Le grand pontife de la National Lacrosse Union paiera vraisemblablement de sa personne, si ses nombreuses occupations peuvent lui laisser quelque répit. La présence de Joe Lally à Montréal serait un gros hit pour le jeu de crosse.

Les Cornwall et les Shamrock se feront une grande lutte cet après-midi, au terrain du Shamrock, et

les amateurs assisteront à une partie de toute beauté. Les Colts ne vaincraient pas les champions, du moins on ne le croit pas, mais, ils feront une lutte intéressante pour les spectateurs, et comme on ne peut jamais prédire l'issue d'un match de crosse, il pourrait bien se produire des surprises, dont les plus affligés seraient les Tricots Verts.

Il devrait y avoir une bonne foule à la rencontre de cet après-midi, au terrain du Mile-End. Les Cornwall viennent pour la première fois, cette année, à Montréal, et les amateurs seront contents d'aller les saluer, sûrs qu'ils sont d'assister en même temps à une belle exhibition de crosse.

LE PUPIC VERRA DUCHESNIL ET MAJOR DEMAIN APRÈS-MIDI

DUCHESNIL LANCERA POUR LE NATIONAL CONTRE INDIENS, TANDIS QU'OSCAR MAJOR PRENDRA SA POSITION AVEC CRESCENT CONTRE LA CASQUETTE.

Deux artistes du baseball feront leurs débuts ou, plutôt, rentreront dans la ligue de la Cité, demain après-midi, pour les parties, qui seront disputées dans l'ordre suivant au terrain du Shamrock:

1.30, la Casquette vs Crescent.

3.30, National vs Indiens.

La première partie permettra à Oscar Major de reprendre sa position avec le Crescent, qui sera aussi renforcé par le retour au bercail de Jacobs. La lutte sera donc plus facile pour les Crescent, mais la Casquette alignera sa plus forte équipe et les amateurs assisteront à une superbe partie.

La pièce de résistance du programme de demain sera toutefois la finale entre National et Indiens. Arthur Duchesnil débute dans la boîte pour le National, et l'ex-joueur de la ligue internationale et de la New-England League, fera une lutte sensationnelle au fameux Ero Palmer, de Vermont, qui lancera pour les Indiens. Les milliers d'amateurs, qui monteront au Shamrock, demain, assisteront à un duel grandiose entre ces deux étoiles du losange, et, dans son ensemble, le programme de la séance de demain est supérieur aux précédents. Personne ne regrettera de s'être transporté au Mile-End, demain.

DANS LA LIGUE JACQUES-CARTIER

LE ROSEMOND JOUERA AU NATIONAL. — LE C.P.R. A LACHINE.

Les parties de crosse de demain, dans la Ligue Jacques-Cartier, attireront tous les amateurs de ce sport. A l'exception du National Jr, les autres clubs sont sur un pied d'égalité et chacun luttera pour se classer en deuxième position.

La partie la plus intéressante sera certainement la rencontre Rosemond et National, au terrain de Maisonneuve. Le Rosemond a été battu à la première partie, mais il entend prendre une éclatante revanche demain après-midi. Il sera accompagné de ses milliers de partisans, et les amis du National devront se rendre nombreux pour encourager leurs porte-couleurs.

Les membres à vie du National et

Lyalls — Bécé 3b., Crutchley 1b., Watson c.f., O'Sullivan s.s., Mulen c., Bates 2b., Smoth r.f., Rice l.f., Paquette p.
Explosives — Geary c.f., Broderick r.f., Pollock s.s., Teskey 2b., Safford l.f., Stevens 1b., Major 3b., Towne c., Scott p.
St. Lawrence Bridge — Bruneau c.f., Trempe s.s., Harney 3b., G. Miller c., Sabourin 2b., Jocks l.f., Nelson 1b., Pridham r.f., Desjardins p.
Dom. Bridge — Cutter 2b., Burke s.s., Carmel c.f., Berry p., Curtis 1b., Rose 3b., Lamothe l.f., Leonard r.f., Wingo c., Kane p.

LES PARTIES DANS LES GRAN- DES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Nationale et Américaine.

LIGUE NATIONALE
A Cincinnati: Philadelphia. 200210313—12 14 2
Cincinnati. 100001006—8 15 6
Lavender et Killifer, Burns; Eller, Knetzer et Wingo.
A Chicago: Boston. 110000220—6 12 0
Chicago. 100000110—3 10 1
Rudolph et Gowdy; Prendergast, Reuther et Wilson.
A Pittsburgh: Pittsburgh-New-York, partie remise, terrain détrempé.
A St-Louis: Brooklyn. 10000010000—2 11 0
St-Louis. 00000100001—3 12 1
Cadore et Meyers, O. Miller; Meadow, Ames et Livingston, Snyder.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Philadelphia.....	29	16	.644
New-York.....	29	16	.644
Chicago.....	30	23	.566
St-Louis.....	27	22	.551
Cincinnati.....	24	31	.436
Boston.....	17	24	.415
Brooklyn.....	17	25	.405
Pittsburg.....	16	32	.333

LIGUE AMERICAINE
A Philadelphia: Cleveland. 100000010—2 5 5
Philadelphia. 00000210x—3 7 2
Coveleski et Oneil, Billings; Seibold et Schang.
A New-York: St-Louis. 000010000—1 9 0
New-York. 31000010x—5 10 0
Hamilton et Severoid; Shawkey et Walters.
A Boston: Chicago. 000240101—8 9 0
Boston. 000000000—0 4 3
Williams et Schalk; Shore, Pennock, Bader et Agnew.
A Washington: Detroit. 001020100—4 5 2
Washington. 101000100—3 7 2
James, Boland et Stange; Johnson et Ainsmith.

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Chicago.....	34	17	.667
Boston.....	30	18	.625
New-York.....	27	20	.574
Cleveland.....	26	27	.491
Détroit.....	22	25	.468
St-Louis.....	20	29	.408
Philadelphia.....	17	28	.378
Washington.....	18	30	.375

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Les parties d'hier.
A Richmond: Rochester. 010200001—4 6 1
Richmond. 000000100—1 6 3
Lohman et Wendell; Carmichael et Reynolds.
A Newark: Toronto. 030000900—3 6 2
Newark. 201000001—4 9 2
Warhop et Kelly; Smallwood, Wilkinson et Egan.
A Providence: Providence. 090100101—9 12 1
Montréal. 001900000—10 14 1

POSITION DES CLUBS	G.	P.	P.C.
Newark.....	28	17	.622
Providence.....	29	19	.604
Rochester.....	28	20	.583
Baltimore.....	27	20	.514
Toronto.....	26	21	.553
Buffalo.....	20	30	.400
Montréal.....	17	26	.395
Richmond.....	15	35	.300

CET APRES-MIDI A LA PISTE DE MAISONNEUVE

La réunion de Maisonneuve s'ouvrira cet après-midi alors que sept courses seront au programme. Plusieurs chevaux démarqueront dans chaque épreuve et en plus de la quantité, il y aura aussi de la qualité car un grand nombre de chevaux qui ont pris part à la réunion de Blue Bonnets ainsi qu'au meeting de Dorval sont parmi les inscrits de cet après-midi.

Cette réunion marquera l'inauguration du système du Pari-Mutuel Bovie, qui est, dit-on, très populaire dans le Maryland.

La piste sera en excellente condition et il n'a fait plaisir de dire que c'est notre ami, M. D. Sauriol, qui sera le président du tournoi. On peut être assuré que tous auront pleine et entière satisfaction avec M. Sauriol.

Les parties seront disputées aux dates suivantes: 17, 22, 23, 24, 27, 29 juin, 1er et 4 juillet, si le tournoi nécessite autant de parties. Ce tournoi sera disputé sur les terrains récemment adoptés par la Ligue de Maisonneuve de Montréal, il y a quelques mois. Le champion sera celui qui prendra trois parties, les autres n'ont pas compté.

LA LIGUE DES MUNITIONS

Il y aura deux bonnes parties de baseball, cet après-midi, au terrain de Saint-Henri, pour le championnat de la Ligue des Munitions. Elles seront disputées dans l'ordre suivant: 2.00—Lyalls vs Can. Explosives. 4.00—St. Lawrence Bridge vs Dominion Bridge. L'alignement probable des équipes sera le suivant:

NOVO-CODINE FORMULES DU DENTISTE MASSON

Pour
l'extraction
des
dents sans
douleur.

En
vente
dans toutes
les
pharmacies.

Contre la
névralgie
et le
mal de
dents.

LE DISPENSAIRE MASSON,
860, RUE ST-DENIS, près Duluth
Appartements Masson, OUVERT TOUS LES SOIRS.

His Majesty's

SEMAINE DE GRAND OPERA

En français, commençant lundi, 18 juin

Avec le concours d'artistes lyriques reconnus des grands théâtres de Paris, Londres, New-York, Anvers, Chicago, etc

LA PREMIERE FOIS EN CANADA

Lundi, vendredi, samedi, "Faust".
Mardi, jeudi, "Paillasse et Cavalleria Rusticana".
Mercredi, "Roméo et Juliette".
En matinée: Mercredi, "Faust".
En matinée: Samedi, "Roméo et Juliette".

Prix des billets, \$1.50, \$1.00, 75c, 50c. En vente chez ED. ARCHAMBAULT, 312 Sainte-Catherine est, et WILLIS & Co., 581 Sainte-Catherine ouest.

Parc King Edward

DIMANCHE, LE 17 JUIN

Attractions spéciales

Les vapeurs "Impérial" et "Boucherville", partent du bas Pavement Pie IX, Maisonneuve, à 9 et 11 heures a.m. A partir de 1 heure p.m., à toutes les heures.

Passage aller et retour: adultes, 40c; enfants, de 5 à 12 ans, 20c.

D'ici à nouvel ordre, le parc ne sera ouvert que le dimanche.

Il y aura fête d'enfants et amusements sportifs, ce qui promet d'être attrayant. On distribuera des prix nombreux aux vainqueurs des jeux.

A 8 heures du soir, vis-à-vis l'église paroissiale du quartier Emard, on entendra des orateurs de réputation. Seront présents: M. le président-général de la Société, M. Morin, plusieurs membres du Conseil général, M. le maire et messieurs les échevins de la ville de Verdun, M. Pêchevin Elie. La fête s'achèvera par un grand feu d'artifice.

A STE-BRIGIDE.

Les paroisses Ste-Brigide, St-Pierre, Sacré-Coeur et Ste-Catherine ayant décidé de fêter la St-Jean-Baptiste le 24 juin par une procession et la messe à l'église Ste-Brigide.

Le lieu de ralliement sera au Carré Papineau et le départ aura lieu à 9 heures précises, défilant par les rues Papineau, Dorchester, Cartier, D'Amboise, Champlain, Ontario, Amherst, Robin, Visitation, Dorchester, Plessis, Ste-Catherine, Maisonneuve jusqu'à l'église Ste-Brigide où aura lieu la messe.

A STE-GENEVIEVE DE BATISCAN.

Ste-Genève de Batiscan, P.Q., 15. — De grands préparatifs sont commencés pour la célébration de la St-Jean-Baptiste qui a été fixée au lundi, 25 juin prochain, et qui sera remise au mercredi 27, au cas de mauvais temps. Déjà, tout un programme a été tracé dont nous donnons ci-après les principaux articles:

1. — A 8 heures du matin, grand-messe solennelle dans l'église de Ste-Genève; sermon par M. l'abbé Antonio Camirand, préfet d'études au séminaire de Nicolet; 2. — Procession par les rues de 40 chars allégoriques, à 10 heures; 3. — A 11 heures, messe de 11 heures, par un enfant de la paroisse, le R. P. Pratte, O.M.I., d'Ottawa. Le sermon de circonstance sera fait par le R. P. Laniel, O.M.I., de Hull. La chorale Saint-Charles, si avantageusement connue, sous l'habile direction de M. Noël Harbonneau, fera les frais de la partie artistique. Et pour maintenir une touchante tradition, il y aura distribution d'un pain béni.

PRÉPARATIFS DE LA FÊTE

A MONTREAL ET DANS LES DIFFERENTS CENTRES DE LA PROVINCE LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE PROMET D'ÊTRE GRANDIOSE. — A STE-GENEVIEVE.

Les divisions de l'ouest de la ville viennent d'arrêter les grandes lignes du programme de la St-Jean-Baptiste. Cette célébration promet d'avoir un caractère grandiose, un éclat inaccoutumé. N'est-ce pas à l'initiative des sections de l'ouest et du Conseil général de la Société que nous devons de compter un pareil nom de Marguerite Bourgeoys dans l'ouest de notre ville?

Le lieu de ralliement est à l'angle des rues Atwater et Notre-Dame. On parcourra les rues Notre-Dame, Charlevoix, des Manufacturiers, La Prairie, Centre, Island, Châteauguy, Charlevoix, Mullins, Hibernia, Wellington, Chemin LaSalle, St-Wilfred et Wellington, pour entrer à l'église de Verdun.

Une messe solennelle y sera célébrée à 11 heures, par un enfant de la paroisse, le R. P. Pratte, O.M.I., d'Ottawa. Le sermon de circonstance sera fait par le R. P. Laniel, O.M.I., de Hull. La chorale Saint-Charles, si avantageusement connue, sous l'habile direction de M. Noël Harbonneau, fera les frais de la partie artistique. Et pour maintenir une touchante tradition, il y aura distribution d'un pain béni.

EXCURSIONS DE COLON

A L'OUEST CANADIEN

Billets de retour valable pour deux mois. En ventes toutes les semaines du 1er à l'octobre inclusivement.

Pour billets, réservations etc., s'adresser au bureau des billets pour la ville, 230 St-Jacques, ou au bureau des billets de la gare, Ste-Catherine Est, Montréal.

CANADIAN NORTHERN

COURSES - COURSES - COURSES

à la PISTE DE MAISONNEUVE

opérée par le NATIONAL JOCKEY CLUB LIMITED

REUNION DE L'ETE du 16 au 23 juin inclusivement

Sept courses par jour. — Beau ou mauvais temps.

Première course à 2 heures 30 p.m. — Admission, 50 sous.

Prenez les tramways Sainte-Catherine et Ontario; ils conduisent directement à la piste.

WILLIAM M. MURRAY, Gérant général.

C'est le service
qui compte

Nos nombreux clients
en sont satisfaits.
Vous le serez vous aussi.

Vous

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux,

Confiez-les à des experts
en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

Parc DOMINION

Ouvert tous les jours de 1 heure du soir jusqu'à minuit
PLUS GRAND ET MEILLEUR QUE JAMAIS

100 NOUVELLES ATTRACTIONS 100 FANFARE VANDER MEERSCHEN
Prix d'entrée 10 sous, pour les enfants 5 sous

VIENDRONT BIEN TOT SOUS SA FANFARE

CANADIAN PACIFIC

UN CHANGEMENT DANS L'HORAIRE DES TRAINS DE VOYAGEURS

Sera effectué dimanche, le 24 juin. Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent des billets.

"BLAZER" en différents rayés de couleurs
\$6.50
S.-A. de Lorimier,
34-000, RUE NOTRE-DAME

Chronique

L'AUTOMOBILE

LES VOITURES D'OCCASION

C'est mercredi prochain que se fera l'inauguration du premier salon annuel de voitures d'occasion, et les organisateurs de cette exposition nous annoncent qu'il ne reste pratiquement plus d'espace pour l'accommodation des exposants.

Vu l'intérêt général suscité par le projet, les organisateurs ont choisi l'Aréna de Westmount, pour tenir cette exposition, mais même avec l'usage de cette vaste salle, il semble que ceux qui ont retardé de réserver leur pavillon, vont souffrir du manque d'espace. C'est donc dire que le premier salon de voitures usagées sera un immense succès qui dépassera tout ce que l'on avait pu espérer.

Jusqu'ici, les voitures qui avaient servi pendant un certain temps et qui avaient été mises de côté par leurs propriétaires, pour une raison ou pour une autre, présentaient un problème assez compliqué pour les distributeurs qui les avaient acceptées comme partie de paiement pour d'autres plus perfectionnées, plus puissantes ou plus grandes. Chez certains agents, on en comptait jusqu'à la douzaine tandis qu'un bon nombre de propriétaires privés désireux de posséder une machine mieux appropriée à leurs besoins, ne faisaient pas l'échange à cause de la grande perte qu'ils devaient subir par le fait même.

L'établissement de ce salon annuel, par les directeurs de la Montreal Automobile Trade Association, fournira à tous l'occasion de se débarrasser de ces voitures. De leur côté, les acheteurs pourront aussi choisir parmi un plus grand nombre de modèles et une variété infinie de prix. Ces derniers auront, en plus, la garantie que l'achat qu'ils feront à ce salon nouveau genre, sera au moins convenable car, des règlements sont très sévères de ce côté, et chaque machine qui entrera sur le terrain de l'exposition, devra passer par la censure d'un comité d'experts, et seules les automobiles en parfaite condition de fonctionnement, pourront être exposées et mises en vente devant le salon.

Il existe un certain nombre de personnes qui n'achèteraient pas une voiture usagée, quel qu'en soit le prix. Ces personnes se laissent surtout influencer par le style et la beauté des modèles plus récents. La majorité, cependant, sait qu'une voiture de seconde main, d'une construction substantielle, représente une bien plus grande valeur que celle qu'ils pourraient acheter neuve, pour le même prix.

La raison en semble bien claire. Jusqu'ici, les distributeurs ont traité les machines, prises en échange, avec un certain dégoût, particulièrement quand ces machines n'étaient pas de la même marque que la voiture dont ils avaient la distribution locale. Ces autos, que l'on considérait peu, étaient laissées dans les cours des maisons, les pneus plats, la carrosserie non entretenue, tout comme une éponge inutile. Il n'en fallait pas plus pour établir un sérieux préjudice contre ces voitures usagées. L'effort concentré des commerçants et des distributeurs, fera bientôt disparaître ces préjugés et sous peu, l'on reconnaîtra que la voiture de seconde main, quand elle a été engagée en un service raisonnable et qu'elle n'a pas été soumise à toutes sortes d'abus, peut encore fournir de très précieux services et peut représenter une superbe occasion, quand elle est achetée dans des conditions semblables à celles que l'on rencontrera au prochain salon, du 20 au 27 courant.

MONTREAL-FARNHAM

Partant de la traversée de Longueuil à Montréal, sur le fleuve St-Laurent, à Longueuil. Rue St-Alexandre.

Tournez à gauche à la rue St-Charles.

Tournez à droite et suivez le chemin de Chamblay.

À droite, la rue St-Elisabeth. Puis les rues St-Laurent et St-Guillaume.

Traversez le Delaware et Hudson. Limites de la ville de Longueuil. Entrée de la paroisse de St-Antoine de Longueuil.

Route à droite. Continuez droit. Entrée de la paroisse de St-Hubert. Suivez le chemin de Chamblay.

Route à gauche. Continuez droit. Traversez le Grand-Tronc. Village de St-Hubert.

À droite, route de la ville St-Lambert et du pont Victoria. Continuez droit.

À gauche, route Sabourin allant à St-Bruno (3 milles 1-2). Continuez droit.

À gauche, route de St-Bruno.

Continuez droit. Entrée de la paroisse de St-Joseph de Chamblay. Suivez le chemin de Chamblay.

Chemin à gauche. Continuez droit. Traversez d'un chemin. À gauche vers Belœil (10 milles).

Continuez droit. Traversez de la rivière Montréal. Entrée du village du Bassin-de-Chamblay.

Vis-à-vis l'église du village. Traversez du canal. Tournez à gauche.

Traversez d'un ruisseau. Limites du village. Entrée du village du Canton-de-Chamblay.

Ruines du vieux fort, à la tête du bassin de Chamblay. Suivez la rivière Richelieu.

Traversez de la rivière Richelieu sur le pont Yule (1,050 pieds). Tournez à droite, 1-4 mille de l'église Richelieu. Comté de Rouville.

Traversez du Grand Tronc. Suivez la rivière Richelieu. À droite, chemin d'Iberville.

Tournez à gauche et entrez dans la paroisse de N.-D.-du-Bon-Secours. Traversez du Grand Tronc.

Chemin à droite. Continuez droit. À gauche, chemin St-Jean-Baptiste.

Continuez droit. Entrée de la paroisse de Ste-Marie-de-Monnoir.

Traversez d'un chemin. Continuez le même chemin. Entrée de la ville de Marieville par la rue Chamblay.

Tournez à droite sur la rue Ste-Marie et tournez à gauche vers le pont.

Traversez sur le pont du ruisseau St-Louis.

Tournez à gauche sur la rue Marieville.

Eglise de Marieville. La rue Marieville mène à St-Jean-Baptiste (7 milles) et au Mont St-Hilaire (9 milles). Tournez à droite sur la rue St-Césaire.

Limites de la ville. Paroisse de Ste-Marie-de-Monnoir.

Chemin à gauche. Continuez droit. Traversez du ruisseau Pin-Rouge.

Tournez à droite. Tournez à gauche. Entrée de la paroisse de Ste-Angele sur un très court espace.

Entrée de la paroisse de St-Michel-de-Rougemont.

Tournez à droite vers le village de Rougemont.

À gauche, chemin de la Montagne. Continuez droit dans le village de Rougemont.

À gauche, chemin de St-Hyacinthe. Continuez droit.

Traversez du Delaware et Hudson. Entrée de la paroisse de St-Césaire.

Traversez d'un ruisseau. Tournez à gauche.

Laissez un chemin à droite. Continuait droit à travers le village de St-Césaire.

À gauche, chemin de St-Hyacinthe. Tournez à droite vers l'église. De l'église à St-Paul d'Abbotsford, en traversant la rivière, 6 milles 1-2.

Viâ St-Paul: cette route, étant plus courte, peut être utilisée pour se rendre à South-Stukely, en passant par Granby et Waterloo.

Eglise de St-Césaire. Limites du village.

Paroisse de St-Césaire. Suivez la rivière Yamaska.

Traversez de la rivière Sud-Ouest. Entrée du Canton Farnham. Comté de Missisquoi.

Tournez à gauche vers la ville de Farnham.

Traversez du C.P.R. Entrée de la ville de Farnham.

L'ÉCOLE TECHNIQUE

Dimanche dernier a eu lieu, à l'École Technique, de Montréal, l'assemblée pour la fondation de l'Association des anciens élèves des Ecoles Techniques de Montréal et de Québec.

M. Marcheras présidait. Plusieurs professeurs et élèves de Québec y assistaient. Le but de cette association est de resserrer les liens de camaraderie qui existent entre les anciens élèves de ces écoles pour leur permettre de s'entraider mutuellement dans la vie et de contribuer au développement des Ecoles Techniques.

Un comité général fut ensuite formé. En voici la liste des dignitaires: Président, M. Maurice Cossette; vice-président, M. James Drummond; secrétaire-trésorier, M. F. Leemans; conseillers, MM. Eugène Côté, E. J. Cassidy, Harry Stein, G.

MEFIEZ-VOUS

des premiers

RHUMES

SI VOUS
TOUSSEZ
PRENEZ LES

CAPSULES CRESOBENES

GUERISON RAPIDE ET CERTAINE

des

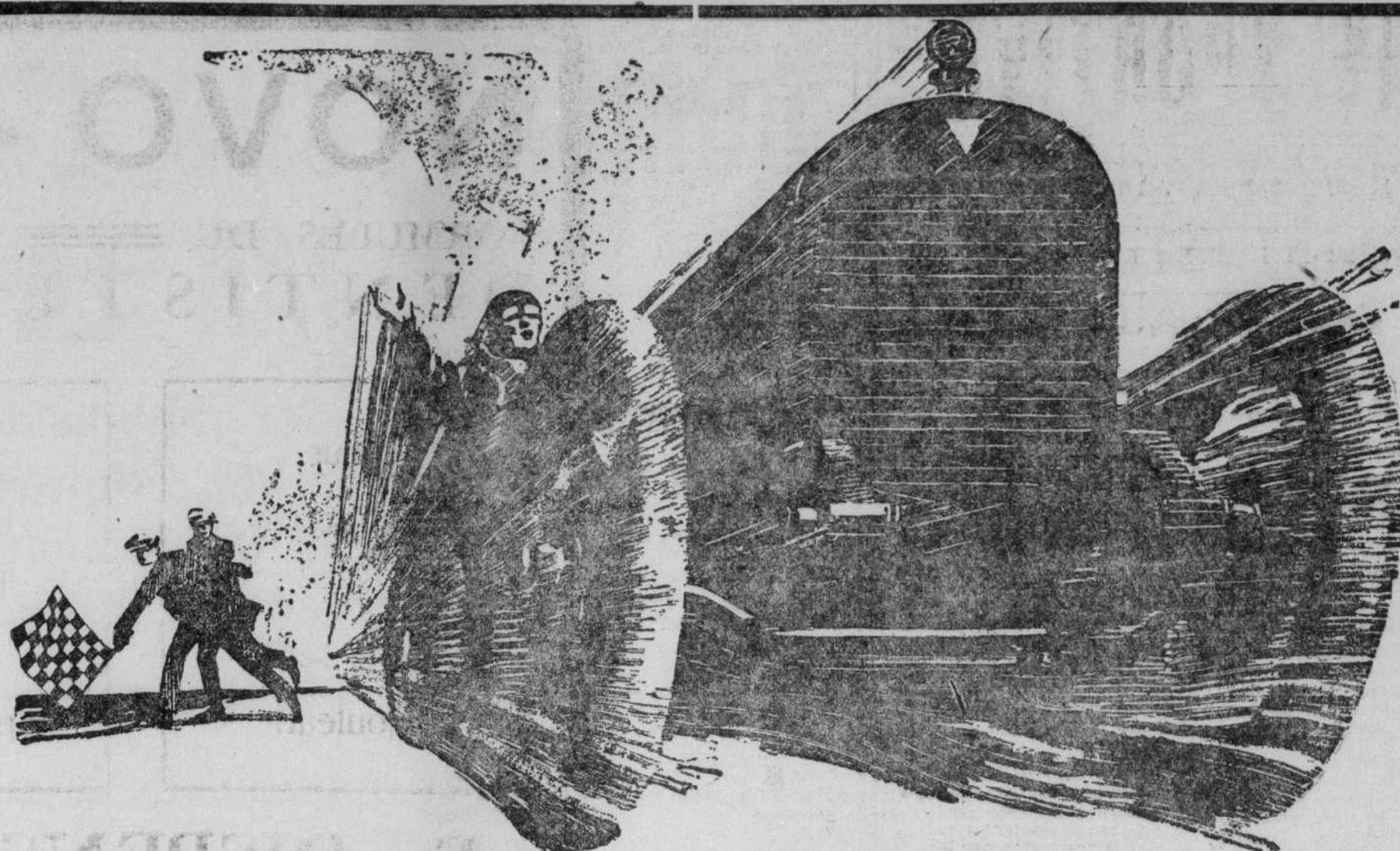
Affections des BRONCHES, des POUMONS du LARYNX.

L'action balsamique et antiseptique, que la CAPSULE CRESOBENE exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires, est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires pour la guérison des rhumes, enrhumements, irritation de la poitrine, toux nerveuses, oppressions, toux dues à la grippe, à la pneumonie.

En vente chez tous les marchands de remèdes; envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, sur réception du prix, 50c le flacon.

ARTHUR DECARY, pharmacien

Cajier 592, Montréal, Canada.



Les Super-Six prouvent leur endurance aux courses de Cincinnati

Première place dans la course ouverte à tous.—Deuxième, septième et neuvième places, dans l'épreuve pour les récompenses, de 250 milles, remportées par les Super-Six Hudson Spéciales.

250 milles---Moyenne de la vitesse : 101 milles à l'heure

À l'encontre des autres voitures qui ont pris part aux courses qui eurent lieu le jour du souvenir (Memorial day), à Cincinnati, les voitures Spéciales Hudson Super-Six n'étaient pas désignées comme étant des voitures de course. Elles étaient prises du stock ordinaire des voitures Super-Six, avec des changements qui augmentaient leur vitesse et les rendaient plus convenables pour courir, mais qui n'avaient pas altéré leur dessin.

Tout ce qui leur fut fait pourrait être fait pour un coût nominal à n'importe laquelle des 36,000 voitures Hudson Super-Six qui sont maintenant en service.

Bâties non pour vaincre mais pour durer

Plusieurs des voitures inscrites étaient reconnues comme devant être plus rapides que l'Hudson. Mais la vitesse dont une voiture peut faire preuve pour quelques tours de piste n'est pas toujours une indication de ce à quoi on peut s'attendre pour une dure épreuve de 250 milles.

Les Hudson sont mises en concurrence avec les voitures dessinées spécialement pour la course afin qu'elles puissent prouver leur endurance. Quelle que soit la place où elles arrivent à la fin cela vient de leur capacité à maintenir une vitesse élevée sans arrêt dû à quelque dérangement dans le mécanisme.

Les moteurs de la Super-Six ont 3 pouces 1/2 sur 5 de dimension, ce qui est juste la même dimension que celle des moteurs employés dans toutes les voitures Hudson Super-Six prises parmi le stock. La plupart des voitures de course dans

les courses pour récompenses (sweepstakes) ont des moteurs plus grands que les Super-Six et les voitures pèsent de cinq à sept cents livres de moins que les Hudson. La plupart des voitures portent des noms qui sont connus au large comme étant ceux de voitures de plaisir. Elles sont construites seulement dans le but de faire des courses. Les voitures de course Hudson sont construites pour montrer aux mécaniciens (engineers) de la maison Hudson comment construire de meilleures Hudson.

Ce que l'on peut attendre des Super-Six ordinaires

Tous les essais faits par les voitures Hudson Super-Six indiquent ce que l'on peut attendre de n'importe quelle voiture Super-Six prise dans le stock Hudson.

Les Hudson firent leurs preuves excellentes à Cincinnati en restant dans la course alors que d'autres voitures, souvent plus rapides, furent forcées de se retirer avant la fin.

C'est là ce que vous voulez avoir d'une automobile. Vous voulez avoir une voiture qui ne s'arrêtera pas sous l'effort d'un service que vous pourrez jamais lui demander.

Naturellement, ce n'est pas une voiture de course que vous achetez. Vous ne voudrez jamais faire une course de 250 milles à une vitesse de 101 milles à l'heure. Jamais vous ne voudrez traverser le continent en un temps donné et puis revirer et faire le voyage aller et retour complet en 10 jours et 21 heures. C'est cependant ce qu'a fait

une voiture Hudson Super-Six à 7 places. Vous ne voulez pas davantage faire une course de 1819 milles en 24 heures comme le fit un chassiss Hudson Super-Six pris dans le stock, battant ainsi de 52% le record établi pour les 24 heures.

Mais vous voulez une voiture qui continuera d'aller aussi longtemps que vous voudrez qu'elle marche. Ce dont l'Hudson Super-Six a fait preuve en fait d'endurance dans les épreuves de vitesse, et ce qui fut également démontré aux courses de Cincinnati, par les "Spéciales" dépasse de beaucoup n'importe quelle épreuve, si dure soit-elle, que l'on soit vraisemblablement appelé à en faire.

N'importe quelle voiture ira bien pendant un certain temps sur les boulevards d'une ville. N'importe quelle voiture ira d'une bonne vitesse pendant un certain temps. Mais ce que la voiture fera lorsqu'on s'en servira sans ménagement, et ce qu'elle fera dans un effort difficile et d'une certaine durée égalant celui qu'une machine à soutenir dans une piste de course sont autant d'indications de ce qu'elle fera pendant des années de service.

Vous seriez fermement convaincus de l'endurance de l'Hudson si vous aviez vu les Super-Six à Cincinnati.

N'allez pas croire que la Super-Six est une voiture de course. Mais les voitures de course doivent résister sous l'effort du service le plus dur. Nous voulons simplement démontrer que ces épreuves, prouvent que l'Hudson Super-Six est une voiture d'endurance, et qu'elle rendra toute sorte de services, remplira toute sorte de tâches sans désappointement ni dépense.

Phaéton \$2,250
Routière 2,250
Cabriolet 2,700Sedan \$3,000
Limousine 4,000
f.o.b. Détroit, droits payésAuto de ville \$4,000
Limousine Landaulet 4,150
Auto de ville Landaulet 4,150

LEGARE AUTOMOBILE LIMITED

Bureau-chef et Salle d'exposition, 180 RUE AMHERST

Station de Service.
OUVERT LE SOIR.375-77-79 ONTARIO EST.
Montréal.

P. T. LEGARE, QUEBEC



Ducharme, W. Dubuc, R. Jannelle, A. Gadois.

Pour Québec: M. Adrien Marois, vice-président; MM. Boissonneault, Marier et Beaulé, conseillers.

M. Marcheras, principal et directeur de l'École Technique de Montréal, en fut ensuite nommé président honoraire.

Oeuvres diverses de M. Henri Bourassa

EN FRANÇAIS:

La Convention douanière, (1911) . . . \$0.10
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1911) 25
Pour la justice, (1912) 10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915) 10
La langue française au Canada, (1915) 15
Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916) 15
Hier, Aujourd'hui, Demain, (1916) 75
Le problème de l'Empire, (1916) 10
L'intervention américaine, (1917) 25
La Conscription, (1917) franco 10

EN ANGLAIS:

The Reciprocity Agreement, (1911) \$0.25
The Duty of Canada at the present hour, (1915) 10
The Foreign Policy of Great Britain, (1915) 25
Independence or Imperial Partnership? (1916) 25

JUSTICE PLUS GRANDE POUR LE PEUPLE

Londres, 15. — Une dépêche d'Amsterdam à l'Agence Reuter, reproduisant une dépêche de Vienne, affirme que le premier ministre d'Autriche vient de déclarer, à la Chambre haute du Reichsrath, que le gouvernement, tout en tenant à maintenir les bases de la constitution, reconnaît la nécessité d'augmenter les privilèges du peuple afin qu'il jouisse d'une justice plus grande et plus conforme au développement de l'éducation et de l'activité de la nation.

NOUVEAU CABINET EN HONGRIE

Amsterdam, 15. — Selon les journaux de Budapest, le comte Esterházy a formé un cabinet hongrois dans lequel tous les partis de l'opposition seront représentés. Le comte Esterházy sera premier ministre et ministre de l'Intérieur. M. Mezahsy, également membre du parti constitutionnel, aura le portefeuille de l'Agriculture. Le comte Albert Apponyi occupera le poste de ministre de l'Instruction publique, et M. Foelde, membre du parti Apponyi, sera le ministre des Communications.

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, et 10 sous pour "Hier, Aujourd'hui, Demain".

OFFRES SPECIALES:

Hier, Aujourd'hui, Demain
Le Devoir et la guerre
La Conscription
Hier, Aujourd'hui, Demain
L'intervention américaine

ensemble \$1.00 franco

ensemble 1.00 franco

Toute commande doit être adressée à l'auteur, au bureau du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

Salon d'été de l'automobile

où seront exposés les

Voitures de plaisir et les camions usagés ainsi que les accessoires

A l'Aréna de Montréal, du 20 au 21 juin 1917.—Ouvert tous les jours de midi à 11 heures du soir.—Concerts donnés tous les jours, par des orchestres militaires, à 2 heures 15 et à 8 heures 15 du soir

Exposition des voitures usagées,

sous les auspices de

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS D'AUTOMOBILES DE MONTREAL

(Montreal Automobile Trade Association)

Prix d'entrée: 25 sous.

LES SOLDATS VONT VOTER

Pembroke, Ontario, 15. — Les re-

présentants des deux partis politiques de la Saskatchewan sont arrivés au camp de Petewawa pour prendre les votes des soldats de la Saskatchewan qui s'y entraînent.

LE PROJET DE CONSCRIPTION

TEXTE INTEGRAL DU BILL BORDEN PREVOYANT A L'EN-
ROLEMENT OBLIGATOIRE DE 100,000 HOMMES, AU
CANADA, EN DIX CLASSES, PAR SELECTON, POUR
LE SERVICE MILITAIRE SUR LE FRONT DE
BATAILLE DE L'EUROPE

Pour l'intelligence du débat sur le projet de conscription
sélective, qui doit s'engager lundi ou mardi, à la Chambre des
Communes d'Ottawa, à la deuxième lecture du projet du premier
ministre Borden, nous avons donné hier une première tranche
du texte intégral de la loi proposée, en voici la fin :

(Suite et fin)

(b) Un certificat accordé pour des fins de continuation d'instruction ou d'entraînement ou pour des raisons de conscience, il doit déclarer que telle exemption s'applique uniquement au service de combattant.

(c) Un certificat accordé pour des fins de continuation d'instruction ou d'entraînement ou pour des raisons d'obligations exceptionnelles au point de vue financier ou commercial ou de la situation domestique du requérant est un certificat exclusivement conditionnel.

(d) Nul certificat n'est conditionnel lorsque celui à qui il est accordé continue ou commence à exercer un emploi au service de tout patron désigné ou dans tout endroit ou établissement spécifiés.

(e) Un certificat peut transférer un homme d'une classe à la classe suivante dans l'ordre numérique.

(f) Lorsqu'un certificat conditionnel est accordé les conditions doivent être énoncées dans le certificat.

(g) Il est du devoir de tout détenteur d'un certificat conditionnel, dans un délai de trois jours après que les conditions énoncées dans le certificat ont cessé d'exister ou après que son exemption a pris fin, de donner avis par écrit de ce fait au Registraire de la province dans laquelle il est ordinairement domicilié; et si il manque de le faire sans une excuse raisonnable, il est coupable d'une contravention et passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas deux cent cinquante dollars.

(3) (a) Subordonnement à telles conditions, quant à la requête et à l'avis qui peuvent être prescrits par des règlements, et subordonnement aussi à l'alinéa (b) du présent paragraphe, un certificat peut, au cours de sa durée, être renouvelé, modifié ou retiré en tout temps par le tribunal local qui l'a délivré.

(b) Lorsqu'une décision d'un tribunal local ou d'un tribunal d'appel a été modifiée sur appel à un tribunal d'appel ou au juge d'appel central, un certificat accordé d'après cette modification doit subséquemment, subordonnement à telles conditions, quant à la requête et à l'avis qui peuvent être prescrits par des règlements, être renouvelé, modifié ou retiré, mais seulement au cours de sa durée et seulement par le tribunal d'appel ou le juge qui l'a accordé.

(4) Quiconque, dans le but d'obtenir un certificat ou une condition dans un certificat pour lui-même ou pour toute autre personne, ou dans le but d'obtenir le renouvellement, la modification ou le retrait d'un certificat, fait une fausse déclaration ou représentation, est coupable d'un acte criminel et passible, sur conviction sommaire, de l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas douze mois avec ou sans travaux forcés.

(5) (a) Tout homme qui, ayant présenté une requête devant un tribunal local pour qu'il lui soit accordé un certificat, présente sans l'autorisation du Ministre une requête pour un certificat devant un autre tribunal local, et toute personne qui, sachant ou ayant raison de croire qu'une requête pour un certificat a été présentée ou est présentée devant un tribunal local par un homme ou pour lui, fait ou aide ou engage à faire ou à instituer une requête sans pareille autorisation par un tel homme ou pour lui devant un autre tribunal local, est coupable d'une contravention et passible, sur conviction par voie sommaire d'une amende de cent dollars au moins et de mille dollars au plus.

(b) Sont nulles et non avenues toutes requêtes et toutes procédures prises sur des demandes de certificats présentées sans l'autorisation du Ministre par un homme ou à son sujet devant un tribunal local autre que le tribunal local devant lequel la première requête a été présentée par cet homme ou à son sujet.

(c) Nonobstant tout ce que contient le présent article, le Gouverneur en conseil peut par règlements abolir tout tribunal local, et déléguer ses fonctions et attributions à tout autre tribunal local.

(6) Quiconque altère ou modifie un certificat ou, dans le but d'éluder la présente loi, se représente faussement comme étant une personne à qui un certificat a été accordé, ou, s'il lui a été accordé un certificat, permet, dans un pareil but, à toute autre personne d'en prendre possession, est coupable d'un acte criminel et passible, sur conviction par voie sommaire, d'emprisonnement pour une période de six mois au plus.

(7) Lorsqu'un certificat est perdu, détruit ou détérioré, le tribunal

qui l'a accordé, sur requête de l'homme en faveur duquel le certificat a été accordé, et sur paiement d'un droit de cinquante cents, lui remet un double de ce certificat.

REGLEMENTS

12. (1) Le Gouverneur en conseil peut établir des règlements pour garantir l'opération entière, effective et expéditive et la mise en vigueur de la présente loi, et en particulier, mais non de manière à restreindre la généralité de ce qui précède, il peut

(a) définir les fonctions des registraires et fixer leur rémunération;

(b) autoriser les officiers et les registraires et fixer leur rémunération;

(c) prescrire des conditions, quant à l'époque ou autrement d'après lesquelles des demandes de certificats peuvent être faites ou des demandes différées peuvent être reçues, ou des appels peuvent être interjetés et entendus et de nouvelles auditions accordées, et prescrire des formules;

(d) prescrire la manière de tenir et transmettre les registres;

(e) nommer les officiers de la paix ou autres officiers et leur donner les pouvoirs et leur imposer les fonctions qui peuvent être jugées nécessaires;

(f) pourvoir aux frais et à la rémunération des officiers;

(g) stipuler les peines qu'en courront les officiers de la paix ou autres officiers sous l'autorité de la présente loi, sur conviction de négligence ou de refus de remplir leur devoir sans excuse raisonnable.

(2) Tous les règlements et proclamations doivent être immédiatement publiés dans la Gazette du Canada, et de toute autre manière, s'il en est, que le Gouverneur en conseil peut juger nécessaire pour en donner sûrement la connaissance aux personnes intéressées, et doivent être immédiatement présentés devant le Parlement s'il est alors en session et, sinon, dans les dix jours qui suivent la réunion suivante du dit Parlement.

(3) Tous les règlements auront la même vigueur et le même effet que s'ils faisaient partie de la présente loi.

DISPOSITIONS GENERALES

13. (1) La Loi de Milice, la loi dite Army Act, les King's Regulations et les ordres pour l'armée s'appliquent à la présente loi et en tout partie en tant qu'ils sont applicables et ne sont pas incompatibles avec la présente loi.

(2) L'article douze et le paragraphe deux de l'article quarante et la réserve de l'article quarante-cinq de la Loi de Milice ne s'appliquent pas aux hommes susceptibles d'être appelés sous le régime de la présente loi.

(3) Le Ministre de la Milice et de la Défense peut transférer au Service Naval tout homme qui s'est présenté pour le service sous les dispositions de la présente loi.

(4) A moins d'autorisation ultérieure par le Parlement les renforts prévus sous le régime de la présente loi ne doivent pas dépasser cent mille hommes.

14. Dans toute poursuite sous le régime de la présente loi, l'obligation de prouver qu'un homme est visé par l'une des exceptions mentionnées à l'Annexe de la présente loi et le défaut de connaissance qu'un homme est visé par l'une des classes spécifiées à l'article trois de la présente loi, incombe à la personne poursuivie.

15. (1) Chaque homme qui est visé par les classes décrites en l'article trois doit, dès que sa classe ou sous-classe est tenue de se présenter, ainsi que le prescrit l'article quatre, lorsqu'il en est requis par un officier de la paix ou par toute personne autorisée à cet effet, produire son certificat s'il en a un, et il doit répondre d'une manière véridique à toutes demandes tendant à établir s'il s'est conformé ou non aux dispositions de la présente loi.

(2) Tout pareil homme qui manque de se conformer au présent article est, chaque fois qu'il fait ainsi défaut, coupable d'une contravention et passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende de cent dollars au plus, ou d'emprisonnement pour une période d'un an au plus.

16. (1) Toutes les dépenses faites en vertu ou pour les fins de la présente loi seront payées à même les deniers que le Parlement pourra affecter à cette fin.

COMBATTONS L'INTEMPERANCE PAR LA BIERE

"Comment puis-je, moi qui bois de la bonne bière, tous les jours de ma vie, dans un milieu confortable et entouré d'amis, avoir l'aplomb de demander froidement à mes laborieux concitoyens, de se priver de ce breuvage ?"---
GLADSTONE.

La bière est un breuvage alimentaire

D'autres opinions de médecins célèbres. Lisez !



GLADSTONE

"Le Grand Vieillard"
20 ans premier ministre de l'Angleterre

LE DR BURLUREUX,

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, dans son traité, "La Lutte pour la Santé" : — Autant est légitime la campagne contre les boissons distillées, autant, à notre avis, les boissons fermentées (la bière) devraient trouver grâce devant la rigueur des hygiénistes; et nous pensons que la ligue antialcoolique française, pour ne parler que d'elle, compromet, d'une façon irrémédiable, le résultat qu'elle poursuit, si elle continue à proscrire la bière."

LE DR C. F. CHANDLER,

Professeur de l'Université Columbia :—"La bière ne fait pas d'ivrognes. La prohibition aurait pour effet de chasser la bière des familles, de priver une grande partie de notre population d'un breuvage parfaitement légitime, sain et hygiénique, d'un aliment nourrissant et agréable. L'ivrognerie existe ainsi que l'intempérance, mais elles ne proviennent pas de la bière".

Que valent les assertions de ces outrés qui tâchent de se faire de la notoriété en dénigrant la bière à l'encontre de l'opinion de tant de médecins célèbres, qui, grâce à des études et des recherches sérieuses, ont prouvé que la bière possède une valeur alimentaire précieuse.

L'énorme augmentation de la consommation de la bière dans le monde entier, durant les derniers 25 ans, est due au perfectionnement que la science microbienne a apporté à la fabrication de la bière et à la puissante campagne faite dans tous les pays d'Europe en faveur des boissons fermentées, dites boissons hygiéniques (vin et bière). Pasteur, en France, Liebig, en Allemagne, ont consacré à l'étude de la bière et à son amélioration les meilleures années de leur vie. C'est qu'ils considéraient la bière comme un breuvage essentiel à l'alimentation.

D'autres sommités médicales du vieux monde, comme Boerhave, Stoll et Cullen ont préconisé la bière. Sydenham l'a conseillée dans un grand nombre de maladies. Marjendie la prescrivait, ainsi que Segalas. La plupart de nos médecins canadiens consomment de la bière à leur table et la prescrivent à leurs patients.

Les fondateurs de la FRONTENAC, la grande brasserie canadienne-française, ont pu trouver les millions nécessaires pour réaliser les perfectionnements préconisés par les grands savants. Tous ceux qui ont visité la brasserie modèle ne veulent pas d'autre bière que la

Bière Frontenac

RECONNUE COMME N'AYANT PAS DE SUPERIEURE EN AUCUN PAYS

ELLE POSSEDE AU PLUS HAUT DEGRE TOUTES LES QUALITES QUE REVAIT LE GRAND PASTEUR

C'est en donnant à notre population une bière agréable, légère, saine et nutritive que nous la détournerons du goût de l'alcool.

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL

ANNEXE EXCEPTIONS

1. Les hommes qui détiennent un certificat accordé sous le régime de la présente loi et se trouvant en vigueur, autre qu'un certificat d'exemption du service de combattant seulement.

2. Les membres des forces régulières, de réserve ou des forces auxiliaires de Sa Majesté, tel que défini par la loi dite Army Act.

3. Les membres des forces militaires levées par les gouvernements de l'une quelconque des autres possessions de Sa Majesté ou par le gouvernement de l'Inde.

4. Les hommes servant dans la Marine Royale ou dans la Royale Infanterie de marine ou dans le Service Naval du Canada, et les membres de la Force expédition-

naire canadienne.

5. Les hommes qui depuis le 4 août 1914 ont servi dans les Forces militaires ou navales de la Grande-Bretagne ou de ses alliés sur n'importe quel théâtre réel de la guerre et qui ont été honorablement licenciés.

6. Le clergé, comprenant les membres de tout ordre reconnu comme ayant un caractère exclusivement religieux et les ministres de toutes les confessions religieuses existantes au Canada à la date de l'adoption de la présente loi.

7. Les personnes exemptées du service militaire par l'arrêté du Conseil du 13 août 1873 et par l'arrêté du Conseil du 6 décembre 1898.

SALONS DES AUTOS USAGES

Mercredi prochain s'ouvrira le premier salon d'été annuel de l'automobile où il n'y aura d'exposées que des voitures ayant déjà servi.

Cette exhibition aura lieu à l'Arena, du 20 au 27 juin, sous les auspices de "l'Association des commerçants d'automobiles de Montréal". L'exposition sera ouverte tous les jours depuis midi jusqu'à 11 heures du soir; la fanfare du 1er régiment canadien des Grenadiers Guards y donnera des concerts tous les jours à deux différentes reprises.

Le thé et des rafraîchissements seront servis par les soins de la "Ligue des femmes des soldats de Montréal", et les bénéfices qu'on en retirera seront consacrés à cette oeuvre.

On compte qu'il y aura environ 200 voitures exposées, de toutes les marques, de tous les modèles et de tous les prix et qu'il se présentera un grand nombre d'acheteurs venant de la campagne. Le directeur du Salon, M. T. G. Kirby, a pourvu à l'installation d'une tente où moyennant une cotisation annuelle de \$2.00, seront enrôlés les nouveaux membres de l'Association, et où seront donnés tous les renseignements voulus aux visiteurs. On y verra aussi une collection très complète de guides et de cartes routières.

(Communiqué).

AU PARC DOMINION

Le programme musical qui suivra, la semaine prochaine, au Parc Dominion, la fanfare militaire du parc sous la direction du professeur Vander-Meerschen, promet d'être le mieux choisi de la saison. Pour contenter tous les amateurs de la musique, ce programme comporte des morceaux classiques et populaires:

Samedi, 16 juin 1917

Partie I
1—The 3rd D. G. S. Marche
2—The jolly troopers, ouverture
3—Novelette
Rosita, danse porto-ricaine
Soliste: M. F. Larin.
4—Characteristic suite, Gruenwald
5—Marguerite. Valse de "Faust"
Gounod
Partie II
6—Bizzaria. Intermezzo
7—Le Comte de Luxembourg. Sélection
8—The dragon fly. Mazurka
Petit boléro
Strauss
Rayna

9—The Prima-Donna. Fantaisie
Herbert
10—Short and sewwet. Galop
Coffin
DIMANCHE, 17 JUIN 1917

Partie I
1—Sharpshooters. Marche, Brown
2—Orphée aux enfers. Ouverture
Offenbach
3—Columbia Polka. Solo de xylophone
Rollinson
Soliste: M. M. Meerte
4—Passing the cotton fields. Valse caractéristique
Clarke
5—Bits of Remick's hits. Pot-pourri
Lampe
6—Les sirènes. Grande valse
Waldteufel
Partie II
7—Cherry. Intermezzo
Albert
8—Tid-bits. Pot-pourri d'opéra
Beyer
9—Blue Violets. Mazurka caprice
Ellenberg
10—I'm on my way to Dublin bay. Marche
Lampe
Paraphrase humoristique de la chanson populaire de Murphy.
9—The three twins. Sélection
Hoschna
10—The races. Galop descriptif
(réc.)
Barnard

L'A. C. J. C. A MONTREAL

LA CONSCRIPTION

Vous devez écrire quelque chose et vous le savez quel : donnez à votre article un titre très sérieux, autre que celui-là : faites-le suivre de tout ce que vous voudrez et votre réputation d'homme de lettres, quelle qu'elle soit, ne sera pas diminuée d'un iota. La raison ? — C'est que personne ne vous lira. Tout le public lecteur ne cherche ces jours-ci que ce qui touche d'un peu près au gouvernement et à la conscription.

Quelques richards et ronds-de-cuir excoptés, n'est pas une personne que ne préoccupe au plus haut point cette poignante question. L'auteur nous, ne l'auteur nous, les opinions vont leur chemin, de plus en plus diverses dans les détails, mais unanimes, sans doute, parmi les gens sensés du moins, quant au point discuté. C'est une mesure antipatriotique, antinationale, et, quoiqu'on dise, extrêmement déloyale. Elle vide le pays de son sang le plus généreux ; elle sort de ses coffres l'or, non le cric, dit qu'il lui reste ; elle le livre sans défense à des convoitises, non encore exprimées peut-être, mais qui existent quand même. Elle prive la mère-patrie d'un soutien qu'elle réclame à grands cris : des vivres.

Devant l'annonce de cette mesure détestable, un grand nombre se sont tournés vers l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne. Ils se sont écriés, comme un nageur exténué, au moment de la descente à pic : sauvez-nous ! Quelques-uns l'ont trouvée indifférente, d'autres, craintive, et d'autres, un peu engourdie. Les uns et les autres ont porté un jugement trop hâtif. Il était inutile, vu l'extrême colère du public au début, de tenter quelque action sérieuse et organisée. Il fallait attendre que le calme fût un peu rétabli. C'est ce qui a été fait.

L'Association Catholique de la Jeunesse a, depuis, envoyé un télégramme de protestation au premier ministre, puis lancé une lettre circulaire à tous ses cercles dans toutes les parties du Canada. Les membres de l'A. C. J. C. sont maintenant un appui puissant pour toutes les organisations sérieuses, qui cherchent, par des moyens justes et constitutionnels, l'obtention du but. Et, quoiqu'il arrive, l'A. C. J. C. n'aura pas été celle des associations qui n'aura pas voulu le salut de la nation, le bien-être de la génération future, en lui fournissant ce dont elle a le plus besoin, comme l'union, vers l'entier à l'heure actuelle, des vivres, la victoire de notre mère-patrie.

Lucien GERMAIN.

CONTRE LA CONSCRIPTION

A.C.J.C. CERCLE LAHAYE. Montréal, 14 juin 1917.

Les membres du Cercle LaHaye de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, en assemblée régulière, tenue le 11 juin ont adopté la résolution suivante :

Attendu que l'honorable sir R. L. Borden, premier ministre du Canada, a déposé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, un projet de loi établissant la "conscription".

Attendu que ce projet de loi de "conscription" est contraire à notre constitution, à nos traditions et aux vrais intérêts du pays.

Attendu que le parlement actuel n'a pas de mandat pour passer cette loi.

Les membres de ce cercle protestent énergiquement contre l'établissement de cette loi de "conscription" sans que le peuple ait été consulté par un plébiscite.

Que copie de cette résolution soit envoyée au député de ce comté et aux journaux.

L. BENOIT.

Sec.-cor.

CERCLE SAINT-STANISLAS.

A l'assemblée régulière du Cercle Saint-Stanislas de l'A.C.J.C., il est proposé par M. Alfred Daviault et secondé par M. J. E. Lefrançois :

Attendu que le premier ministre a annoncé qu'un projet de loi tendant à établir la conscription sera présenté à la Chambre des Communes.

Attendu que cette mesure serait contraire à la constitution et aux traditions du pays et tout à fait opposée aux aspirations nationales du peuple canadien ;

Attendu que le Canada a fait un

effort plus que suffisant dans la présente guerre ; que l'envoi de nouvelles troupes nuirait au progrès du pays, et que, dans l'intérêt même des Alliés, il est préférable de se livrer à une production intense ;

Attendu que le gouvernement, n'ayant depuis un an qu'un mandat fictif, n'a pas le pouvoir d'adopter une mesure de cette importance.

Qu'il soit résolu que le Cercle Saint-Stanislas de l'A.C.J.C. s'oppose énergiquement à toute mesure de conscription adoptée sans appel au peuple et que copie de cette résolution soit adressée au premier ministre, au chef de l'opposition et à M. Verreuil, député de la division électorale, ainsi qu'aux journaux.

Adopté à l'unanimité.

CONVOICATIONS

REGION DE MONTREAL.

Bruchési. — Réunion le vendredi 22 juin, au No 1025-ouest, rue Mont-Royal.

De la Mennais. — Réunion le lundi 18 juin, à 8 heures du soir, au Collège de Sainte-Elisabeth, 2198 rue Saint-Jacques.

Des Ormeaux. — Réunion le vendredi 22 juin, à 8 heures du soir, au No 213 de la rue Visitation.

Eymard. — Réunion le mardi 19 juin, au No 368-est, rue Mont-Royal.

Languevin. — Réunion le mercredi 20 juin, à 8 heures du soir, au No 372 de la rue Désery.

Le Jeune. — Réunion le mercredi 20 juin.

Notre-Dame de Montréal. — Réunion le mercredi 20 juin, à 8 heures du soir, à l'École du Plateau.

Plessis. — Réunion le mercredi 20 juin, à 8 heures du soir, dans la salle Saint-Vincent de Paul, rue Plessis.

Saint-Dominique. — Réunion le mercredi 20 juin.

Sainte-Philomène. — Réunion le mercredi 20 juin, à 8 heures du soir, au presbytère de la paroisse.

Saint-Rémi. — Réunion le mercredi 20 juin.

Saint-Stanislas. — Réunion le mercredi 20 juin.

Versailles. — Réunion le dimanche 17 juin.

Ville-Marie. — Réunion le lundi 18 juin.

Douleur de Casson. — Réunion le mardi 19 juin, à 8 heures du soir, dans l'un des salons de la bibliothèque Saint-Sulpice.

Landry. — Réunion le vendredi 22 juin.

Pie X. — Réunion des membres le dimanche 17 juin, à 1 heure 30, au lieu ordinaire.

Le lundi 18 juin, réunion d'études, à 8 heures du soir. Sujet : les événements du jour.

Le mercredi 20 juin, réunion de la section spéciale d'études.

Ce seront les dernières réunions du groupe avant la tenue du Conseil fédéral.

PROGRAMME DU CONSEIL FÉDÉRAL

SAMEDI, 30 JUIN

Soir, 8 heures—

Arrivée des membres du comité central et des cercles.

Première séance du conseil fédéral. Président d'honneur : M. l'abbé Omer Ladouceur, aumônier de l'union régionale de Joliette.

Présentation des lettres de créance.

Allocution du président de l'union régionale de Joliette : M. Armand Gélinas.

Nomination de la commission d'élections.

Discours du président général : M. Georges-Hermyle Baril, D.M.

Rapport annuel du secrétaire général : M. Jean-Chrysostome Martineau.

Rapport du trésorier général : M. Emile Girard.

Rapport du chef du secrétariat général : M. Alphonse de la Rochelle.

Présentation du budget pour l'année 1917-1918 et moyens à prendre pour assurer le développement de l'association au point de vue financier par l'administrateur du "Seigneur" : M. Aimé Parent.

Résumé des travaux et des initiatives locales, dans les unions régionales.

Elections.

DIMANCHE, 1er JUILLET

Matin, 8 heures—

Messe de communion à la cathé-

Auto-intoxication ou empoisonnement organique

Condition dangereuse qui produit plusieurs maladies bien connues

Comment se protéger contre cet inconvénient

"Fruit-a-tives"—Le merveilleux remède tiré des fruits vous protégera

Auto-intoxication veut dire empoisonnement organique et la cause en est la constipation continuelle ou partielle, ou l'action insuffisante des intestins.

Les matières inassimilables sont absorbées par le sang au lieu d'être expulsées journellement du corps ainsi qu'elles devraient l'être. Comme résultat, les reins et la peau sont surchargés, dans leurs efforts pour éliminer le poison du sang.

L'empoisonnement du sang de cette manière est souvent une cause d'indigestion, de perte d'appétit et de dérèglements d'estomac. Il peut aussi produire des maux de tête et des insomnies.

Il peut causer une inflammation des reins et amener des douleurs dans le dos, des rhumatismes, la goutte, et des douleurs articulaires. C'est la cause principale de l'eczéma ; en un mot cet empoisonnement maintient le système entier dans un mauvais état de santé par l'absorption constante faite par le sang des matières qui devraient être rejetées.

"Fruit-a-tives" guérira toujours l'auto-intoxication ou empoisonnement organique vu que "Fruit-a-tives" agit doucement sur les intestins, les reins et la peau, et qu'il fortifie le système nerveux.

Prix de la boîte, 50 sous, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs, ou expédié franco sur reçu du prix par la Cie Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

drale, dite par le R. P. Edgar Colclough, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Sermon par Mgr J. F. X. Piette, curé de la cathédrale de Joliette.

Dejeuner au séminaire.

Deuxième séance du conseil fédéral. Président d'honneur : R. P. Joseph Morin, C.S.V., supérieur du séminaire de Joliette.

"Enquête sur l'étude". Première partie : Pourquoi étudier ? Exposé de la question par le président de la séance. Expression d'opinions et discussion générale. Commentaires. Clôture du débat par M. Wilfrid Guérin, secrétaire correspondant du comité central.

Midi—

Dîner au séminaire.

Troisième séance du conseil fédéral. Président d'honneur : Mgr E. Dugas, P.A., vicaire général, curé de la paroisse de Saint-Pierre, à Joliette.

"Enquête sur l'étude". Deuxième et troisième parties : Pourquoi étudier ? Comment étudier ? Exposé de la question par le président de la séance. Expression d'opinions et discussion générale. Commentaires. Clôture du débat de la troisième partie par M. Henri Lessard, membre-adjoint du comité central.

6 heures—

Souper au séminaire.

8 heures—

Clôture du conseil fédéral par une séance solennelle au séminaire de Joliette. Président d'honneur : Mgr J. F. X. Piette, curé de la cathédrale de Joliette.

Orchestre.

Allocution du président de l'union régionale de Joliette : M. Armand Gélinas.

Allocution par M. Guy Vanier, vicaire-président du comité central.

Allocution par le président général de l'A. C. J. C., M. Georges-Hermyle Baril, D.M.

Allocution de Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette.

Les trois séances d'ordre intime du conseil fédéral se tiendront dans la grande salle du séminaire. Seuls les aumôniers et les membres de l'A. C. J. C. peuvent y assister.

La séance solennelle aura lieu également dans la grande salle du séminaire. Le public y est cordialement invité.

—Je n'ai absolument rien à dire, répondis-je d'une voix consternée.

—Mais vous savez ?

—J'ai déjà répondu à ma tante que je n'avais aucun point de contact avec Mlle du Chéneau ; par conséquent, pourquoi serais-je sa confidente ?

—Tu m'as dit cela, en effet, reprit ma tante, mais j'ai bien compris que c'était pour ne pas répondre.

Je devins rouge comme le feu, puis pâle à m'évanouir.

En voyant mon émotion, ma tante, toujours bonne, me dit :

—Nous n'insistons pas, Jacqueline, tu es libre de parler ou de te taire.

—Libre ? elle n'est pas libre du tout, s'écria André, il faut qu'elle parle !

Ce ton de tuteur me fit bondir.

—Je n'ai rien à dire, et je ne parlerai pas, dis-je vivement.

—Vous parlez, Jacqueline ! Vous n'avez pas le droit de rien dissimuler sur ma fiancée.

—Voyez fiancée ne me regarde en rien... et je ne parlerai pas, dis-je en appuyant sur les mots pour le bien faire entrer dans sa remarquable tête.

Il se promena comme un fauve en colère, me traita d'entêtée, d'é-

goïste, de femme sans jugement, que sais-je ?

La bourrasque le soulageait, mais n'ébranlait nullement ma résolution.

—Et vous, ma mère, que croyez-vous ? dit-il en s'arrêtant brusquement devant Mme d'Arancey.

—Un caprice, une lubie, que sais-je ?

—Qu'appelle-t-on un caprice dans le cas présent ? Il faut savoir !

XVII

"Il faut savoir" avait dit excellemment mon cousin.

Il y a quinze jours de cela et les événements se sont précipités.

Questionné avec vivacité, M. du Chéneau répondit évasivement, et de façon à inquiéter ou plutôt à irriter André, dont le caractère ne passera jamais pour être angélique.

Ma tante m'a tout raconté par le menu et le détail ; je crois avoir assisté moi-même aux entretiens.

—Il n'est pas possible, dit André, d'admettre une seconde que, trois semaines avant son mariage, Marie ait cet air renfrogné. Pourquoi a-t-elle les yeux rouges ?

—Un caprice de jeune fille, répondit M. du Chéneau avec embarras.

—Quel caprice ? S'agit-il de la corbeille ? Désire-t-elle un bijou, et

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

EVANGILE

LA FETE DU SACRE COEUR DE JESUS.

EVANGILE SELON S. JEAN.

Ch. XIX, v. 31.

En ce temps-là, comme c'était la veille du sabbat, et que ce sabbat était fort solennel, afin que les corps ne demeurent point sur la croix pendant ce jour, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on leur rompt les jambes et qu'on les enlève.

Des soldats vinrent donc, qui rompirent les jambes au premier et à l'autre qu'on avait crucifiés avec Jésus. Puis, s'étant approchés de lui, et voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes ; mais l'un d'eux lui ouvrit le côté d'un coup de lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable.

LE IIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

EVANGILE SELON S. LUC.

Ch. XV, v. 1.

En ce temps-là, comme des publicains et des pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi en murmurèrent. Cet homme, disent-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Alors il leur proposa cette parabole : Qui d'entre vous, s'il a cent brebis et s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-neuf autres dans le désert, pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve ?

Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, pleine de joie, sur ses épaules, et de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il leur dit encore : Quelle est la femme qui, ayant dix drachmes et en perdant une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve ? Et après l'avoir retrouvée, elle réunit ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi, je vous le déclare, il y aura une grande joie parmi les Anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence.

TIERS - ORDRE FRANCISCAIN

Fraternité Sainte-Elisabeth, rue Dufferin-ouest, 964. Retraite annuelle, prêchée du 17 au 24 juin.

N. B. — Les dames et demoiselles sont invitées à assister à l'exercice du soir, qui aura lieu à 7 heures 30.

La secrétaire.

Fraternité Saint-Louis, rue Laguchetière-est, No 777. A 2 heures p.m., réunion des frères ; à 4 heures p.m., réunion du discret.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

La secrétaire.

Fraternité Notre-Dame des Anges, rue Laguchetière-ouest, No 130. Réunion des sœurs professes, dimanche 17 juin, à 2 heures p.m.

Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation.

La secrétaire.

PÉLERINAGE À STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le seul pèlerinage canadien-français cette année à Ste-Anne de Beauré est organisé par la paroisse Ste-Catherine de Montréal et aura lieu le 27 juin prochain par le vapeur Québec, qui quittera Montréal à 7 heures p.m. Prix du billet \$5.75, cabine comprise.

Pour informations s'adresser au presbytère Ste-Catherine, 406, Amherst, Tél. Est 2042.

Vous êtes-vous saviez que vous êtes ? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

INVENTIONS UTILES

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens, américains et australiens récemment obtenus par l'entremise de MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, D.C., E.-U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

CANADA

Nos. 177,228—Gustaf Blixt, Fredrikberg, Suède. Appareil pour transporter la pulpe de bois et autres matériaux semblables.

177,333—Oscar Paré, Longue-Pointe, Qué. Appareil pour élever et abaisser la température de l'eau.

177,425—Sr Marie-Anne L'Allier, St-Claude, Man. Vin ferugineux.

177,426—Georges Laporte, Hawkesbury, Ont. Roue à ressorts.

177,427—Alfred Leclair, Maison-neuve, Qué. Dispositif pour suspendre les serviettes et essuie-mains.

ETATS-UNIS

1,226,723—W. A. Taylor, Presque Isle, E.U. Nécessaire pour barbière.

1,227,786—L. D. Hiltz, Marysville, N.B. Dispositif pour humecter les semelles de bottes lors de leur parachèvement.

AUSTRALIE

1,267—Ls.Jos. Ad. Amyot, Québec, Qué. Corset.

Le Guide de l'Inventeur, un livre traitant de brevets, sera envoyé gratis à toute adresse sur demande.

GRANDE VENTE DE SOIES UNIES ET FANTAISIE

et étoffes à robes noires et de couleurs en vogue pour l'été 1917.

9.75 VERGES DE SOIES FANTAISIE, 36 et 38 pouces, huit lignes différentes pour costumes, robes, blouses et garnitures. Valeur de 1.75, 2.00, 2.50 et 3.00. LUNDI 1.19

SOIE DUCHESSE MOUSSELINE RAYÉE A DEUX TONS, 36 pouces. Valeur de 3.00. LUNDI 1.19

SOIE CHIFFON TAFETAS avec fine rayure blanche, 36 pouces, de couleur. Valeur de 2.00. LUNDI 1.19

SOIE CHIFFON TAFETAS A DEUX TONS, avec rayure couleur, 36 pouces. Valeur de 2.00. LUNDI 1.19

POPELINE DE SOIE AVEC RAYURE GENRE RUBAN, 36 pouces. Valeur de 1.75. LUNDI 1.19

SOIE PALETTE TOUT SOIE, rayée noir et blanc, 36 pouces. Valeur de 2.00. LUNDI 1.19

POPELINE DE SOIE, avec dessins fantaisie, 36 pouces. Valeur de 2.00. LUNDI 1.19

SOIE CHIFFON TAFETAS RAYÉE, effet ombre, 36 pouces. Valeur de 2.50. LUNDI 1.19

SOIE RAYÉE A DEUX TONS, 36 pouces, fini chiffon taffetas. Valeur de 3.00. LUNDI 1.19

VALEUR DE 1.75, 2.00, 2.50 et 3.00. LUNDI 1.19

1250 VERGES DE CREPE DE CHINE DE SOIE, 36 pouces, texture ferme qui ne s'échiffra pas, variété de nuances, ainsi qu'échiffre, rose et noir. Meilleure valeur à 1.25, pour 1.00

800 VERGES DE SOIE CHIFFON TAFETAS DE COULEUR, fini chiffon français, en Copenhague, marine, brun, phoque, vert russe, vert bouteille. Bonne valeur à 1.75, pour 1.29

2750 VERGES DE POPELINE DE SOIE, 36 pouces, tris en l'air, New-York pour costumes d'été et robes. Beau fini brillant, choix de nuances et beaucoup de noir. Valeur excellente à 1.75, pour 1.39

QUATRE GRANDES VALEURS EN FAIT DE SOIES NOIRES, DOUBLE LARGEUR

1000 VERGES DE SOIE PALETTE NOIRE TOUT SOIE, 36 pouces, beau fini brillant, texture forte, qualité ne froissant pas. Bonne valeur à 1.49, pour 1.19

850 VERGES DE SOIE CHIFFON TAFETAS NOIRE, 36 pouces, valeur à 1.50, pour 1.29

750 VERGES DE SATIN DUCHESSE NOIR, 36 pouces, fini brillant, désirable pour robes de rue ou d'après-midi, costumes, etc. Bonne valeur à 1.95, pour 1.49

PEAU DE SOIE NOIRE, 36 pouces, qualité garantie pour ne pas couper ou devenir luisante, toujours en faveur pour manteaux ou costumes. Bonne valeur à 2.00, pour 1.59

25750 VERGES D'ETOFFES A ROBES ET A COSTUMES DE COULEUR, quatorze textures différentes, toutes désirables pour robes de rue, de maison ou de soir. Valeur de .75, 1.00, 1.25 et 1.50, pour .57

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M. EXTRAORDINAIRE !

GABARDINE MARINE, 40 pouces, teinte solide, bonne pesanture pour jupes, costumes ou manteaux. Bonne valeur à 1.00, pour .39

Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au rec-déchaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Tél. est 8000

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. M. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée.

EOLIEUNE SOIE ET LAINE RAYÉE DE COULEUR, 40 pcs. MOHAIR RAYE NOIR ET BLANC, soie et laine, 40 pouces. WEIPORD TOUT LAINE, 36 pouces. GABARDINE CREME, 36 pouces. ETOFFE A CARREAUX BERGER NOIR ET BLANC, 54 pcs. FLAID TARTAN ECOSSE, 36 pouces. TWIED SUITING POIVRE ET SEL, 40 pouces. BENGALINE COVERT, 40 pouces. SCUTING "PALM BEACH" RAYE, 36 pouces. CORDE BEDFORD POUR MANTEAUX SPORT, 36 pouces. GABARDINE DE COULEUR 40 pouces. ETOFFE A CARREAUX BERGER NOIR ET BLANC, avec plus grands carreaux en couleur, 40 pouces. EOLIEUNE RAYÉE BLANCHE, soie et laine, 40 pouces. VALEUR DE .75, 1.00, 1.25 et 1.50, POUR .57

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M. REMARQUABLE !

SOIE SHANTUNG NATURELLE, 34 pouces, belle texture, sans tache et sans apprêt, la meilleure valeur à .59, sur le marché. LUNDI .39

11,850 VERGES D'ETOFFES A ROBES NOIRES, haute qualité, dix textures différents à votre choix, pesanture conforme pour toutes les saisons, noir, jais parfait et teinte solide. Valeur de .75, .90 et 1.00. LUNDI .57

WHIPCORD NOIR, tout laine, 36 pouces. HENRIETTA NOIR, 34 pouces. BENGALINE MERCEUR NOIRE, 50 pouces. CORDE RUSSELL NOIR, 38 pouces. SERGE TEMPESTE NOIR, 38 pouces. BRILLANTINE NOIRE, 36 pouces. ARMURE NOIR, 36 pouces. CACHEMIRE UNION NOIR, 40 pouces. POPELINE MERCEUR NOIR, 38 pouces. EOLIEUNE NOIRE SOIE ET LAINE, 40 pouces. VALEUR DE .75, .90 et 1.00, POUR .57

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M. EXTRAORDINAIRE !

GABARDINE MARINE, 40 pouces, teinte solide, bonne pesanture pour jupes, costumes ou manteaux. Bonne valeur à 1.00, pour .39

Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au rec-déchaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Tél. est 8000

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. M. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Meilleure qualité et bas prix.

INVENTIONS UTILES

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens, américains et australiens récemment obtenus par l'entremise de MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, D.C., E.-U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

CANADA

Nos. 177,228—Gustaf Blixt, Fredrikberg, Suède. Appareil pour transporter la pulpe de bois et autres matériaux semblables.

177,333—Oscar Paré, Longue-Pointe, Qué. Appareil pour élever et abaisser la température de l'eau.

177,425—Sr Marie-Anne L'Allier, St-Claude, Man. Vin ferugineux.

177,426—Georges Laporte, Hawkesbury, Ont. Roue à ressorts.

177,427—Alfred Leclair, Maison-neuve, Qué. Dispositif pour suspendre les serviettes et essuie-mains.

ETATS-UNIS

1,226,723—W. A. Taylor, Presque Isle, E.U. Nécessaire pour barbière.

1,227,786—L. D. Hiltz, Marysville, N.B. Dispositif pour humecter les semelles de bottes lors de leur parachèvement.

AUSTRALIE

1,267—Ls.Jos. Ad. Amyot, Québec, Qué. Corset.

Le Guide de l'Inventeur, un livre traitant de brevets, sera envoyé gratis à toute adresse sur demande.

DE VOTRE APPARENCE DEPEND VOTRE SUCCES.

Confiez-nous le soin de votre habit

Coupe irréprochable, fini parfait, voilà ce que nous vous garantissons. Nous avons un assortiment complet de serges et de tweeds anglais de la plus haute qualité, dans lesquels vous pouvez faire votre choix pour votre habit d'été.

Ernest Meunier

Marchand-tailleur fashionable

534-est rue Rachel

TEL. SAINT-LOUIS 408

CONSERVATOIRE LASALLE

La distribution des prix aux élèves du conservatoire Lassalle aura lieu le mardi 19 juin à 8 heures 15 du soir dans la salle de l'Assistance Publique, 340, rue de Laguchetière-est, sous la présidence de M. l'abbé Henri Gauthier, P.S.S., curé de la paroisse St-Jacques.

Avant la distribution des récompenses, M. Léon Lorrain, secrétaire

général, fera le rapport annuel de l'année ; puis les principaux lauréats se feront entendre dans leurs morceaux de concours.

Les quatre premières rangées des sièges seront réservées aux bienfaiteurs de l'œuvre et aux invités. Les autres places sont mises gratuitement à la disposition des élèves anciens et nouveaux et aux parents qui sont cordialement invités à les accompagner.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques, elles sont vraies et spirituellement tournées.

